



DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE D'ALGER SUR LE TERRORISME

# Abdelkader Messahel : «La sécurité dans la région est l'affaire de tous»

Lire en pages 3 et 4

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1363 Lundi 5 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

## IL A ÉTÉ DÉSIGNÉ HIER Moussouni, entraîneur de la JSK

Page 24

LIBYE, TRIPARTITE, OUVERTURE DES MÉDIAS LOURDS, LUTTE ANTITERRORISTE...

# LES ÉCLAIRCISSEMENTS D'OUYAHIA



PAGE 5

OPÉRATION  
DE RELOGEMENT À ALGER

## Le wali met les points sur les «I»

● Les bénéficiaires de logements, ayant, toutefois, contesté leur affectation dans certains sites suite à l'affichage récemment des listes des bénéficiaires de la 24<sup>e</sup> opération de relogement dans la capitale, faute de transport ou de commodités ou d'autres infrastructures, n'ont plus l'option de nourrir l'espoir d'être transférés de leur affectation finale. Ils n'ont ainsi autre chose que d'accepter d'être transportés par camions tout en s'estimant heureux. C'est ce qu'a fait entendre, hier à Alger, le wali d'Alger, Mohamed Kebir Abdou.

Page 3

L'ORDRE DU JOUR  
NON ENCORE ARRÊTÉ

## La tripartite se tiendra fin septembre-début octobre

Page 5

SYNDICAT NATIONAL  
DES ÉDITEURS DU LIVRE (SNEL)



## Les révélations de Madi

Page 24



OUVERTURE, HIER, DE LA SESSION D'AUTOMNE  
DU PARLEMENT

## ■ Cap sur les réformes politiques

Page 5

## Repères

15

foyers d'incendie s'étant déclarés jeudi dans plusieurs massifs forestiers de Souk Ahras ont ravagé 62 hectares de chêne-liège, de chêne vert, de pin d'Alep, de vergers arboricoles et de maquis, a indiqué samedi le directeur de la Protection civile de la wilaya.

6.400

dossiers de création de micro-entreprises ont été déposés, durant l'année en cours, au niveau de la direction régionale de la Caisse nationale d'allocation chômage de Tizi-Ouzou dont dépendent également les wilayas de Bouira et Boumerdes.

17

civils, dont des enfants, ont été tués par les rebelles combattant les troupes gouvernementales soudanaises dans l'Etat frontalier du Kordofan-Sud.



## Le démenti de Sonatrach

La compagnie nationale d'hydrocarbures Sonatrach a affirmé samedi qu'aucun incident ne s'est produit sur des installations pétrolière ou gazière à Hassi Messaoud "menaçant l'intégrité de la ville et de ses habitants". Dans un communiqué, Sonatrach a démenti des informations sur l'existence de fuites sur l'oléoduc reliant la raffinerie de Hassi Messaoud à Haoud El Hamra.

Sonatrach a tenu également à affirmer qu'"aucun incident n'est survenu sur un gazoduc dans la même région".

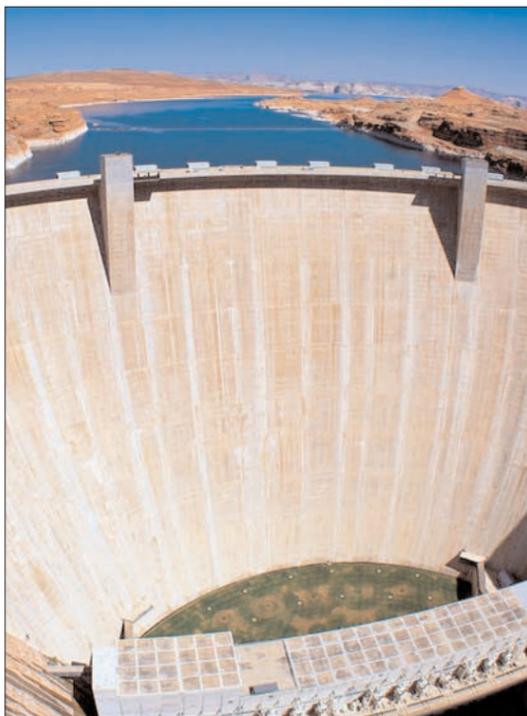
## Medelci aujourd'hui à Belgrade

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, participera aujourd'hui et demain à Belgrade (Serbie) à une réunion commémorative du 50<sup>e</sup> anniversaire du mouvement des Non alignés en présence des autres pays ayant déjà présidé le mouvement de par le passé, indique samedi un communiqué du ministère.

La réunion de Belgrade sera également ouverte aux autres membres du mouvement des Non alignés qui en compte actuellement 120, ajoute la même source. Cette conférence intervient au lendemain de la 16<sup>e</sup> conférence ministérielle des pays Non alignés (PNA) tenue à Bali (Indonésie) en mai dernier et au cours de laquelle a été adoptée une déclaration solennelle marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire du mouvement, rappelle le communiqué du ministère.

La réunion de Belgrade "sera l'occasion de dresser le bilan d'un demi-siècle d'existence du non alignement et de réaffirmer ses valeurs et ses objectifs, souligne la même source.

L'Algérie, qui a accueilli le 4<sup>e</sup> sommet des PNA à Alger en septembre 1973, a été à l'origine de la création du bureau de coordination des Non alignés et de la convocation, une année après en 1974, de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU consacrée à la revendication des pays du Sud pour un nouvel ordre économique international, rappelle encore le ministère.



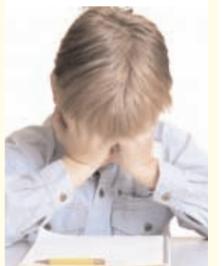
## Encore des barrages

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) vient de lancer deux appels d'offres nationaux et internationaux restreints pour l'élaboration de l'étude et des plans d'exécution, et le suivi des travaux de réalisation de deux barrages, l'un à Relizane et l'autre à Mascara. Le premier barrage, qui sera construit dans la région de Djidiouia, dans la wilaya de Relizane, est d'une capacité totale de 83 millions m<sup>3</sup>, alors que celui de Mascara est d'une capacité de 7 millions m<sup>3</sup>, selon les appels d'offres publiés dans la presse nationale.

Selon l'ANTB, les soumissionnaires à ces appels d'offres doivent répondre à un certain nombre de conditions parmi lesquelles avoir une expérience dans le domaine d'au moins 15 ans et avoir élaboré au cours des 10 dernières années au moins une étude d'exécution ou d'assistance technique et avoir suivi des travaux de réalisation d'un projet de barrage de tout type. Le ministre des ressources en eau avait annoncé, dernièrement, lors d'une réunion restreinte d'évaluation consacrée à ce secteur et présidée par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, que 13 nouveaux barrages sont en cours de réalisation et que le lancement de deux autres ouvrages interviendrait au cours des prochains mois. Actuellement, l'Algérie dispose de 64 barrages d'une capacité totale de quelque 7 milliards m<sup>3</sup>.

## Des inégalités dans l'école française

La France est l'un des pays où le milieu social influence le plus le niveau scolaire, et les chances de réussite ne sont pas les mêmes, selon qu'on est issu d'une famille d'ouvriers ou de cadres supérieurs, indique une étude du sociologue François Dubet, professeur à l'université de Bordeaux.



L'école est loin d'être socialement neutre. Les programmes valorisent la culture des catégories socialement favorisées : la culture générale, la maîtrise d'un savoir mathématique théorique et de la langue française, précise l'étude.

A partir du collège en particulier, le système très académique défavorise ceux qui peinent à entrer dans le moule. Les évaluations à répétition dévalorisent et contribuent à l'échec des plus faibles. Le travail demandé hors temps scolaire est important et profite à ceux qui disposent d'un soutien à domicile (des parents ou par le biais de cours privés). L'étude indique aussi que dès la maternelle, des inégalités sociales sont visibles, particulièrement marquées dans le domaine de la logique verbale : à 4-5 ans, l'écart entre enfants de cadres (supérieurs et moyens) et enfants d'ouvriers non qualifiés est de 1,2 écart-type.

Même si d'autres facteurs (tels que la nationalité d'origine) sont également importants, c'est la profession du père de l'enfant, en ce qu'elle résume un ensemble de caractéristiques du milieu familial, qui explique le mieux les performances des élèves (à hauteur de 14% du score global) estime encore cette étude.

Ce sociologue relève également dans son étude que 55 % des élèves de classes préparatoires sont des enfants de cadres ou de professions libérales, tandis que seuls 16 % ont des parents ouvriers, inactifs ou employés. Ainsi, à mesure que l'on s'élève dans les études, la proportion d'élèves des couches sociales les moins favorisées diminue.

## Un chien sème la terreur à Bejaia



D'intenses recherches sont engagées par les habitants de la localité de Djarmouna, (wilaya de Bejaia) pour retrouver un chien errant,

auteurs de plusieurs attaques sur des personnes, dont une sur un enfant de 03 ans, mordu au visage et sur plusieurs parties du corps, a-t-on appris des villageois.

L'enfant, admis au service des soins intensifs de l'hôpital de Kherrata, a été complètement défiguré mais ses jours ne sont pas en danger, a-t-on précisé.

Les attaques de ce chien, dont on ignore les raisons, ont débuté avant la fête de l'Aïd, et fait au moins sept victimes déclarées, celles-ci ayant toutes transité par le service des urgences de l'hôpital où 05 s'y trouvent encore en observation, a-t-on indiqué.

Une grande émotion et peur ont depuis envahi la région, indique-t-on. Cet état s'est encore exacerbé avec l'annonce de l'existence d'un second chien de même acabit dans la région proche d'Adjiouane, à cheval entre les wilayas de Bejaia et Sétif et qui a fait, selon les mêmes sources, au moins deux victimes.

Dixit



## Djamel Ould Abbas

«Il est inconcevable, à l'ère des nouvelles technologies, qu'un service fonctionne encore avec des méthodes classiques (...) le coût de l'opération de modernisation sera entièrement pris en charge par le ministère de la Santé et nous prendrons également en charge l'encadrement et la formation des différents éléments en informatique et aux nouvelles technologies à même d'améliorer les conditions d'accueil des malades conformément aux recommandations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika»

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE D'ALGER SUR LE TERRORISME

# Abdelkader Messahel : «La sécurité dans la région est l'affaire de tous»

*Stratégie de lutte contre le terrorisme, coopération sous-régionale et extrarégionale, situation en Libye, partenariat dans la lutte contre le fléau du terrorisme et du crime organisé et dans le développement socio-économique de la région du Sahel.*

PAR SADEK BELHOUCINE

Autant de questions abordées par Abdelkader Messahel dans sa conférence de presse qu'il a animée, hier à Alger, à la veille de la conférence d'Alger sur le partenariat, la sécurité et le développement entre les pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger) et les partenaires extra-régionaux.

## A des menaces majeures et globales, des réponses globales

«Aujourd'hui, le monde fait face à des menaces majeures et globales auxquelles il faut des réponses globales», a souligné, hier, Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, lors d'une conférence de presse en prévision de la conférence sur le partenariat, la sécurité et le développement entre les pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger) et les partenaires extrarégionaux, prévue à Alger les 7 et 8 septembre. Dans ce contexte, le ministre a estimé que «la stratégie de lutte contre le terrorisme adoptée par les pays du Sahel africain est efficace» d'où selon lui, «les groupes terroristes d'Al Qaïda dans les pays du Maghreb islamique (AQMI) éprouvent des difficultés pour se déployer dans la région». Soulignant que les capacités des pays de la région du Sahel de lutte contre le terrorisme et le crime organisé «se sont consolidées», grâce à la coopération sous-régionale, reconnaissant toutefois que cette coopération «s'est mise très difficilement en place», Abdelkader Messahel indique qu'«une nouvelle situation dans la région du Sahel a été créée par la crise libyenne, du fait de la circulation des armes et du retour massif de personnes dans leurs pays d'origine». Pour le ministre, «cette crise peut avoir des répercussions sur la sous-région notamment à travers deux phénomènes, à savoir la circulation des armes et le retour massif de personnes chez eux», avouant que «cela devient une source de préoccupation pour ces pays qui n'ont pas les moyens pour faire face à cette situation». Le ministre révèle que l'Algérie, compte tenu des développements de la situation dans la région, cette conférence permettra aux pays du champ, lors de la réunion de leurs ministres des Affaires étrangères à la veille de la conférence, «de se partager les informations sur la circulation des armes et de la manière dont nous pouvons faire face», estimant que «les partenaires extrarégionaux peuvent apporter une contribution à ces pays pour faire face au retour des personnes de Libye».

## La sécurité dans la région est l'affaire de tous

Sur la question relative aux questions sécuritaires en Libye induites par la crise qui a éclaté dans ce pays, Abdelkader Messahel indique que ces questions «relèvent des autorités libyennes», et note



M. Abdelkader Messahel

cependant que «la sécurité dans la région est l'affaire de tous». «Nous suivons avec intérêt l'évolution de la situation en Libye et nous espérons que ce pays se normalise», a-t-il souligné, indiquant que compte tenu des développements de la situation dans la région «l'Algérie a renforcé le dispositif militaire et fermé certaines frontières». «Nous avons besoin d'un Etat en Libye qui sera dotée d'une architecture qui répond aux standards internationaux», a-t-il déclaré, assurant que «la Libye a sa place dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé». En réponse à une question relative à l'Accord d'Alger de 2006, entre les responsables de la rébellion touareg et le gouvernement malien, Abdelkader Messahel a souligné que «cet accord est toujours d'actualité», relevant la volonté aussi bien du gouvernement malien que des Touareg de le mettre en œuvre. Pour le ministre, «la menace dans la région émane du terrorisme et non pas des Touareg» qui sont, selon lui, «chez-eux», indiquant que la région fait face à «de nouvelles menaces» et «des éléments nouveaux», comme la circulation des armes et le retour massif de la Libye des travailleurs issus des pays de la région. Cependant, il assure que le retour de ces travailleurs dans leurs pays «ne constitue pas une menace armée», estimant qu'«il s'agit d'une charge supplémentaire» pour ces Etats. Longtemps soupçonné de traîner la patte dans la lutte contre le terrorisme, le Mali, assure Abdelkader Messahel a prouvé «toute sa volonté de lutter contre le terrorisme», réfutant le fait qu'«il existe des divergences entre les pays du champ dans leurs approches et analyses sur le phénomène du terrorisme et les stratégies de lutte contre ce fléau». Il a affirmé que «ce pays voisin et ami a marqué sa disponibilité dans ce domaine», précisant que l'AQMI se trouve actuellement au Mali. Pour Abdelkader Messahel, chaque pays du champ «a son propre agenda de lutte contre le terrorisme et le crime organisé», estimant que «cet agenda tient la route».

## Un partenariat utile

Il reste que, souligne le ministre « nous sommes préoccupés par la stabilité dans la région» et qu'«il se trouve que la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé interpelle toute

la communauté internationale», indiquant qu'il est «évident» que le partenariat sur ces questions «est très utile pour éradiquer ces menaces». Dans ce contexte, le ministre délégué a relevé, que même si les Nations unies buttent, depuis des années, sur la définition du terrorisme, cela n'a pas empêché l'organisation onusienne d'avoir une architecture mondiale de lutte contre le fléau du terrorisme, citant les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU, dont les résolutions 1267 et 1373 de 2001, «qui sont contraignantes et définissent le champ d'action des Etats dans la lutte contre le terrorisme». Selon lui, «indépendamment de la définition du concept du terrorisme, il y a une stratégie mondiale de lutte contre ce phénomène et nous nous inscrivons dans cette stratégie», rappelant que l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1904 criminalisant le paiement des rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages, et l'existence d'autres résolutions du Conseil de sécurité qui concernent le financement du terrorisme et de conventions internationales sur la lutte contre le financement du terrorisme. Abordant la participation à la conférence internationale d'Alger sur le terrorisme qu'il qualifie d'«exceptionnelle», Abdelkader Messahel affirme qu'elle dénote d'«une volonté réelle» d'accompagner les pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger) dans leur lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le sous-développement, précisant que les «experts apporteront leur contribution dans la création de synergies

entre les différentes initiatives dans la région concernant notamment la lutte antiterroriste et le crime organisé». Concernant le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le fléau du terrorisme, Abdelkader Messahel a relevé que «la place centrale de l'Algérie dans cette lutte est un constat fait par tout le monde, de par notamment son expérience dans cette lutte et sa contribution à la conceptualisation même des stratégies de lutte contre le terrorisme à travers les organisations internationales». Pour le ministre, «l'Algérie est un pays situé dans une région où il y a effectivement une menace. Il est évident que nos partenaires s'intéressent beaucoup à l'Algérie et à son expérience, notamment la lutte contre le terrorisme qu'ils veulent partager et trouvent en notre pays un partenaire sérieux dans cette lutte», annonçant qu'un Forum mondial de lutte contre le terrorisme, composé de 35 pays dont l'Algérie, est en train de se mettre en place. «Ce Forum, précise-t-il, tiendra sa première réunion le 21 septembre à New York, regroupe des pays ayant des capacités et des expériences à même de contribuer à l'éradication du fléau du terrorisme.» Enfin, interrogé sur l'accueil par l'Algérie de quelques membres de la famille du colonel Kadhafi, il a répondu que le ministre des Affaires étrangères algérien, Mourad Medelci, s'est déjà exprimé sur cette question, réaffirmant encore que ces personnes ont été admises dans un cadre strictement humanitaire.

S. B

## Sous la Plume

### Se concerter

PAR SORAYA HAKIM

Une conférence internationale sur le terrorisme doit se tenir à Alger. Cette rencontre intervient à une période cruciale, la commémoration du 11 septembre alors que des preuves avançaient que la nébuleuse Al Qaïda se préparait à commettre de nouveaux attentats pour ce douloureux événement. L'Algérie, aujourd'hui, représente un partenaire clé. Elle coordonne l'action globale de la lutte antiterroriste avec le Mali, le Niger et la Mauritanie dans la région du Sahel. L'architecture mondiale de lutte contre le terrorisme, adoptée en 2006 avec les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, définissent le champ d'action des Etats qui luttent contre le terrorisme. Une stratégie est mise en place à laquelle l'Algérie s'inscrit pleinement. La criminalisation du paiement de rançons aux terroristes pour la libération des otages est une des pièces de cet arsenal juridique que les Etats se doivent de respecter. Il y a

encore des pays européens, la France en tête, qui font fi de la résolution 1904 du Conseil de sécurité et sapent ses efforts. Cependant, notre pays a reçu un large soutien dans sa lutte. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se tiennent fermement aux côtés de l'Algérie qui ne ménage aucun effort pour éradiquer ce fléau. Le partenariat avec les pays du Nord dans la formation, la logistique et le savoir-faire ne suffisent pas à eux seuls s'il n'y a pas une volonté de la part des pays nantis d'aider les pays sous-développés qui trouvent le terreau du terrorisme et son corollaire dans la mal vie. Cette conférence d'Alger traitera des grandes questions de l'actualité qui caractérisent le monde arabe, notamment la situation au niveau du Sahel, la circulation des armes, le contexte sécuritaire au niveau des frontières algériennes. Soucieuse de la sécurité de son territoire, l'Algérie aura son mot à dire.

S. H.

ABDELKADER MESSAHEL EXHORTE LES PAYS DU SAHEL À ÉRADICHER LA PAUVRETÉ

# «Réaliser le triptyque formation-équipements-partage d'informations»

«L'essentiel consiste à harmoniser nos positions et avoir des repères en termes d'analyse et se doter même d'une volonté de travailler au niveau national et sous-régional. Il s'agit également de discuter de la nécessité d'élargir la concertation avec des pays extraafricains (européens et USA), car il ne peut y avoir de sécurité sans développement économique et non plus, il n'y aura pas de développement sans sécurité et sans paix», a, notamment, déclaré le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, lors d'une conférence de presse organisée, hier, au nouveau siège du ministère des Affaires étrangères.

PAR AMAR AOUIMER

La conférence prévue les 7 et 8 septembre prochains à Alger portant sur le partenariat, la sécurité et le développement entre les pays du champ, à savoir l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, et les partenaires extrarégionaux, a pour objectif principal d'organiser le partenariat à travers, entre autres, la création de synergie entre les partenaires des pays de la région et d'une plus grande complémentarité entre les différentes stratégies et partenariats en direction du Sahel, selon Messahel.

Le ministre ajoute que «l'important pour nous tous c'est de se rencontrer et de partager nos analyses en créant des synergies. Ce qui est fondamental c'est, en fait, de matérialiser le triptyque indissociable formation, équipement et partage d'informations».

En effet, ce partenariat doit être basé, selon Messahel, «sur une approche globale combinant les dimensions indissociables de sécurité et de développement en axant, notamment, les efforts sur la formation des cadres et le renforcement des capacités, l'aide logistique et la fourniture de matériels et équipements, ainsi que le développement, grâce, notamment, à des projets bénéficiant directement aux populations déshéritées».

**Bailleurs de fonds et Banque africaine de développement présents à Alger**

Dans cet ordre d'idées, Messahel a mis en exergue la nécessité absolue d'éradiquer la misère et la pauvreté des populations des pays



africains du Sahel en précisant que «la coopération et la convergence de vues et de stratégies pour un développement durable de la région passent, nécessairement, par la lutte contre le même ennemi que sont la pauvreté et le sous-développement. Des institutions participant à la conférence d'Alger des 7 et 8 septembre (Palais des Nations), tels que la Banque islamique, la Banque africaine de développement (BAD) et les bailleurs de fonds, contribueront activement et efficacement à l'éradication de la pauvreté en phase de consolidation appropriée et de lutte contre le terrorisme et le crime organisé».

Les travaux de la conférence d'Alger s'articuleront, selon le ministre, autour d'une réunion plénière qui est une séance publique ouverte à tout le monde avec des déclarations des pays du champ et d'autres délégations, que ce soit au titre des partenaires bilatéraux (Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne) des

bailleurs de fonds (Banque africaine de développement) des organisations régionales (Union européenne) et 38 délégations du système des Nations unies (Office des Nations unies de lutte contre le crime organisé et la drogue-Vienne).

Outre trois ateliers qui se réuniront en parallèle en débattant des questions inhérentes à la lutte antiterroriste, la lutte contre le crime transnational organisé et le développement, une réunion à huis clos permettra aux experts de donner des communications sur la stratégie commune des 4 pays du champ, y compris le mode opératoire mis en place, c'est-à-dire le Comité d'état-major conjoint (CEMOC) et l'Unité fusion et liaison (UFL). Selon le ministre, il sera également question de développer une communication sur la route transsaharienne en tant que modèle d'un projet structurant d'intégration régionale. Aussi, des représentants de l'Union européenne donneront des communications importantes sur la stratégie européenne sur le Sahel et, également, par la délégation américaine portant sur le «Trans-Sahara Counterterrorism Partnership (TSCTP)».

Un forum de 35 pays, dont l'Algérie, aura lieu le 21 septembre à New York pour discuter autour de la question de la lutte antiterroriste, selon Messahel. L'Algérie devra faire face, aussi, aux flux migratoires et des mouvements des populations provenant de la Libye qui sont des charges lourdes pour les gouvernements de la région, selon le ministre. **A. A.**

## PROTESTATIONS CITOYENNES

À BATNA

### Les sièges de la daïra et de l'APC d'El Djezzar fermés

Des dizaines d'habitants de Mechta Meguellati, dans la commune d'El Djezzar, un chef-lieu de daïra situé à l'ouest de Batna, ont fermé dimanche matin les sièges de la daïra et de l'APC, rapporte l'APS.

Les protestataires réclament, par cette action, le revêtement de la route reliant leur hameau à la wilaya de Sétif, sur 14 km, et le renforcement de l'électrification.

Selon l'un des manifestants, outre les difficultés de déplacement dues à l'état défectueux de la chaussée, les habitants, des agriculteurs pour la plupart, sont «lourdement pénalisés» par l'insuffisance de l'énergie électrique, ce qui requiert, selon lui, l'installation de générateurs pour permettre le travail de la terre.

Contacté par l'APS, le président de l'APC d'El Djezzar, M. Tayeb Derradji, a indiqué qu'un projet de revêtement de la route reliant Mechta Meguellati aux limites administratives de Sétif est «dûment inscrit» pour 80 millions de dinars depuis 2010.

Admettant le «retard pris dans l'entame des travaux, pourtant confiés à une entreprise locale», cet élu l'impute au fait que le marché «n'est pas encore visé par les services techniques». Une formalité qui devrait être exécutée «très prochainement» pour permettre le démarrage des travaux, a, cependant, assuré M. Derradji.

S'agissant de la problématique liée à l'insuffisance de l'électrification rurale, le président de l'APC d'El Djezzar a affirmé que des équipes de la Sonelgaz «se sont récemment déplacées sur les lieux pour assurer que 6 générateurs (groupes électrogènes) seront mis en place dans les prochains jours». Deux de ces équipements seront prochainement opérationnels dans les localités de Ouled Derradji et de Saïdi, tandis que les 4 autres seront mis en service dans les hameaux «les plus affectés en matière d'électrification», selon le même édile.

M. Derradji a, également, souligné que les 4 pylônes électriques abattus par les vents violents ayant récemment balayé la région seront réparés «dans les plus brefs délais».

Le président de l'APC d'El Djezzar, assurant que toutes les préoccupations exprimées par les habitants de Mechta Meguellati ont été «portées à la connaissance des services techniques concernés de la wilaya», a estimé que les montants alloués à la commune au titre des PCD (plans communaux de développement) restent «très insuffisants et ne satisfont que 20% des besoins locaux».

**R. N.**

## OPÉRATION DE RELOGEMENT À ALGER

# Le wali met les points sur les «I»

PAR AHMED BOUARABA

Les bénéficiaires de logements, ayant, toutefois, contesté leur affectation dans certains sites suite à l'affichage récemment des listes des bénéficiaires de la 24<sup>e</sup> opération de relogement dans la capitale, faute de transport ou de commodités ou d'autres infrastructures, n'ont plus l'option de nourrir l'espoir d'être transférés de leur affectation finale. Ils n'ont ainsi autre chose que d'accepter d'être transportés par camions tout en s'estimant heureux. C'est ce qu'a fait entendre, hier à Alger, le wali d'Alger, Mohamed Kebir Abdou.

Animant une conférence de presse portant, notamment, sur l'opération de relogement de 3.245 familles algéroises occupant des habitats précaires, de vieux immeubles et des chalets, le wali a clairement annoncé que «la locomotive a démarré ; celui qui veut la rattraper qu'il se joigne sinon qu'il reste là où il est». Le harangueur s'est également interrogé comment certains habitants ont affiché leur intention de ne pas aller vers leurs nouvelles cités. «Je me demande comment certains préfèrent vivre dans des appartements de 16 m<sup>2</sup> au lieu d'aller à Birtouta et bénéficier d'appartements de 80 m<sup>2</sup>. Ce sont des appartements dignes, bien équipés et situés dans des cités modernes (...). C'est inadmissible et c'est indigne» a-t-il dit à ce propos. Selon l'orateur, ces bénéficiaires peuvent s'estimer heureux. Outre le marbre, la dalle de sol ou le carrelage de 1<sup>er</sup> choix, 9.900 ouvriers et agents, 9.000 camions et 70 bus seront mobilisés pour cette opération qui s'étalera sur 3 jours, à savoir les 5, 7 et 9 de ce mois en cours et qui touchera plusieurs circonscriptions algéroises. «Ne sont-ils (bénéficiaires) pas trop gâtés ?! », a estimé le wali. L'on se demande, par ailleurs, quel sera le sort des ex-cités ? Mohamed Kebir Abdou a, à ce sujet, fait savoir que certains quartiers seront totalement démolis à l'image de celui des Palmiers. D'autres cités telles que Diar Echems et El Bahia pourront être restaurées, a-t-il annoncé, et de poursuivre que cela dépend de la décision des experts en CTC (contrôle technique de construction) et du coût estimé pour ce faire. S'agissant de la sur-location de certains types de logements, M. Kebir Abdou dira que «des enquêtes régulières se font par les services de

l'OPGI, et à chaque découverte une plainte est déposée». Pour ce qui est des appartements non occupés, le wali a noté que «c'est très difficile pour l'Etat car c'est la propriété du citoyen». Concernant certains cas d'exclusion des listes de bénéficiaires, le conférencier a mis en exergue que «nous avons trouvé des demandeurs qui ont déjà bénéficié de logements et je suis sûr que ce sont ceux qui font plus de bruits». D'ailleurs, a-t-il déploré, le nom d'une épouse d'un maire faisait partie des occupants de chalets. Sur un autre plan, il a, tout en qualifiant la grogne sociale dans quelques cités populaires d'«impatience», fait entendre que la demande dépasse largement l'offre actuelle. «On ne peut pas faire 15 litres dans un litre», a-t-il dit.

Il a, dans ce contexte, rappelé que ledit programme est un programme de la wilaya et 50.000 bidonvilles ont été éradiqués ainsi que 10.000 constructions illicites qui ont été démolies depuis 2004. Notons, dans ce contexte, que le nombre global des demandes de logement, toutes formules confondues, est estimé à plus de 245.000 demandes, dont 108.873 de type social. Les commissions de distribution de logements, elles, ont bénéficié de 7.000 unités depuis 2004 et devront recevoir quelques 3.000 lors de cette opération. «Tout va se faire au fur et à mesure», a-t-il tenté de rassurer. Outre cela, pas moins de 60.000

logements sont prévus durant la période de septembre 2011 jusqu'à juillet 2012, indiquent les chiffres communiqués par la wilaya. Toutefois, «l'impatience des citoyens, je la comprend complètement même si je ne l'approuve pas. J'approuve moins la façon par laquelle ils se manifestent», a-t-il souligné.

**Un grand chantier de relogement**

Selon le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Ismaïl, cette opération concerne 123 familles de la cité des chalets Mimouni, 291 familles de la cité des chalets Drâa El-Guendoul, 191 familles de la cité des chalets Bouraada, 25 familles à Bentalha, 399 familles de Diar Ech-chems et 206 familles de Djenane Hassan.

Les cités de Birtouta, des Eucalyptus, Barraki, Haouch Megnouch, Gué de Constantine, Douéra et Beni Messous accueilleront ces familles. Ce mois de septembre également verra le relogement sur trois étapes d'autres familles des différents quartiers vulnérables. Au total, ce sont 17 sites dont 4 de chalets, 7 cités et 6 bidonvilles qui seront éradiqués au cours de cette opération. Notons, enfin, que 2.000 logements sont prévus pour la livraison entre septembre 2011 et juillet 2012.

**A. B.**

## AFFAIRE DES BOIS DES PINS

### Le niet du wali

La parcelle de terrain devant servir de parking à étages dans la localité des Bois des pins à Hydra est «un bien de l'Etat», a souligné Mohamed Kebir Abdou. Ce bien, a-t-il poursuivi, est géré dans l'intérêt public. L'association «non agréée» sur laquelle il a mis l'accent, et qui se dit protectrice dudit terrain, n'a pas fait preuve de bonne intention. Sinon, a-t-il soutenu, qu'a-t-elle fait pour préserver cet espace ? Il a, ainsi, déclaré que ladite association n'a pas bougé le petit doigt pour empêcher la construction d'habitations illicites et préserver l'éclairage public, les bancs et la clôture de cet espace. Outre cela, le wali a fait savoir qu'il a reçu deux demandes de permis de construire. L'une pour une mosquée, l'autre pour une coopérative immobilière, dénommée Hizya. D'ailleurs, le président de cette coopérative est un résident de la cité des Bois des pins, annonce tout de go le wali. Les propriétaires de certaines villas, sises près dudit chantier, ont également nourri ce mouvement de protestation, a-t-il fait entendre. «Rien ne pourra empêcher la volonté de l'Etat», a-t-il conclu, tout en soulignant que «la force doit revenir à la loi voire l'Etat». M. Kebir Abdou a, enfin, «salué le soutien apporté par les éléments de la Sûreté nationale». Notons, également, que le wali a rendu hommage aux policiers blessés lors des affrontements les opposant aux habitants de la localité. **A. B.**

LIBYE, TRIPARTITE, OUVERTURE DES MÉDIAS LOURDS, LUTTE ANTITERRORISTE...

## Les éclaircissements d'Ouyahia

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a réitéré, hier à Alger, en marge de l'ouverture de la session parlementaire du Conseil de la nation, la volonté de l'Algérie de développer des «relations étroites» avec la Libye. Interrogé sur l'asile accordé par l'Algérie à la famille de Mouammar Kadhafi, Ahmed Ouyahia a clairement signifié que ce geste ne pouvait en aucun cas être considéré comme un acte de défiance à l'égard des nouvelles autorités libyennes.

PAR LARBI GRAÏNE

« Un asile a été offert à la famille de Saddam Hussein -- que Dieu ait son âme -- et un autre asile a été offert à la famille de Ben Ali, et même à Ben Ali personnellement, et on n'avait pas considéré cela comme une trahison. » « L'Algérie a un passé, une histoire, des traditions et une civilisation ; la Libye sœur abrite un peuple voisin, avec qui nous partageons un passé glorieux et à un avenir prometteur », a-t-il ajouté. Pour Ouyahia, il s'agit « de cas humanitaires ». « Même les Libyens nous disent qu'ils sont sous votre protection ; considérez-les comme des Algériens », a-t-il soutenu. Et d'ajouter : « Le retour de la sécurité et de la stabilité en Libye, que nous souhaitons rapide dans ce pays frère, permettra le retour à nos relations fortes et solides et favorisera la construction de l'édifice maghrébin. » Les deux pays, a-t-il



M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a apporté de nombreux éclaircissements sur divers thèmes.

souligné, « sont liées par des relations de fraternité et de bon voisinage ». Commentant la situation sécuritaire en Algérie, suite à l'attentat ayant ciblé, fin août, l'Académie interarmes de Cherchell, le Premier ministre dit « s'incliner devant la mémoire des martyrs du devoir national, et saluer la mobilisation et l'engagement

de tous les corps de sécurité et de notre Armée nationale populaire ». « L'Etat continuera à combattre le terrorisme, mais l'Etat a besoin aussi de la mobilisation des citoyens pour maintenir la vigilance », a-t-il déclaré. Et Ouyahia d'ajouter : « Pour un acte aussi lâche, la première défense, c'est le renseignement ; c'est là où la nation a

besoin de tous ses citoyens pour partager les informations qu'ils détiennent. On fait face à une menace qui, finalement, vise tout le monde. Cela peut-être des militaires, des infrastructures étatiques et des paysans dans leurs champs », a-t-il souligné. Questionné sur le projet d'amendement du code de l'information qui va être prochainement débattu au niveau du parlement, Ouyahia s'est adressé au journaliste en lui lançant : « Le code de l'information va venir ; vous êtes content qu'il n'y ait plus de disposition privative de liberté. » « C'est la première fois que nous aurons une législation qui parlera de l'ouverture des médias lourds », a-t-il indiqué. « L'agrément de la presse écrite ne relèvera ni de la justice ni de l'administration, ni de l'autorité supérieure de la presse écrite (autorité de régulation, Ndlr) », a-t-il ajouté. Et de conclure : « Donc, ce sont des avancées importantes. » L. G.

### La tripartite se tiendra fin septembre-début octobre

La tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) se tiendra fin septembre- début octobre, a indiqué, hier à Alger, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia. « La tripartite se tiendra fin septembre-début octobre pour discuter de tous les dossiers », a précisé M. Ouyahia en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, avait indiqué récemment que la tripartite abordera des dossiers sociaux et que le gouvernement était en concertation avec ses partenaires sociaux afin d'arrêter l'ordre du jour de cette réunion. La dernière tripartite s'était tenue, le 28 mai 2011, et avait été consacrée à l'examen des moyens de développer l'économie et de promouvoir l'entreprise.

OUVERTURE, HIER, DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

## Cap sur les réformes politiques

PAR KAMAL HAMED

Il est évident qu'avec l'ouverture, hier, de la session d'automne du Parlement, le cap est résolument mis sur les réformes politiques initiées par le président de la République. En effet, cette session d'automne sera essentiellement dominée par les projets de loi entrant dans le cadre de ce vastes chantiers des réformes.

Le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale (APN) auront à examiner et adopter au moins sept projets de loi dont, entre autres, ceux relatifs aux partis, aux élections, aux associations, à l'information etc. On comprend dès lors pourquoi Abdelkader Bensalah, président du Sénat, et Abdelaziz Ziari, président de l'APN, ont surtout focalisé leurs discours sur ces projets de loi qui seront soumis aux députés avant d'être transmis aux sénateurs. Ainsi, pour le président de la chambre basse, de la chambre basse, cette session, qui « s'inscrit dans une dynamique de renouveau exceptionnelle dont l'objectif est de consacrer des réformes politiques profondes » aura à examiner des projets « fondamentaux et importants » indiquant clairement que l'APN sera au rendez-vous. L'orateur dira, à cet effet que, « ces projets de loi concernent surtout l'avenir politique de l'Algérie ». Il est vrai que ces projets de loi, dont certains ont d'ores et déjà été

adoptés par le Conseil des ministres, sont d'une grande importance. En effet, lors de sa dernière réunion, le Conseil des ministres a adopté quatre projets de loi en rapport avec les réformes politiques. Il s'agit ainsi du code électoral, du projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes au sein des assemblées élues, et du projet de loi organique fixant les incompatibilités avec le mandat parlementaire. Les projets de loi relatifs aux partis politiques, aux associations et à l'information seront à leur tour examinés et adoptés car le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a révélé hier en marge de l'ouverture de la session, que ces textes seront sur la table du gouvernement dans une dizaine de jours au maximum.

Appelant les députés à participer pleinement à ces réformes en vue « d'encraciner la culture démocratique », Ziari a, cependant, exhorté les partis politiques à transcender leurs clivages dans l'intérêt de l'Algérie.

« L'appartenance partisane doit s'effacer quand c'est nécessaire », a-t-il, en effet, indiqué, mais cet appel de pied ne risque pas d'être entendu, notamment par les partis d'opposition comme c'est le cas du RCD, dont les députés ont boycotté la séance d'ouverture de la session d'automne. Ziari, qui a fait l'éloge des projets

de loi en question, car de son point de vue ils vont renforcer la démocratie, a aussi fait allusion aux événements qui secouent la Libye tout en encensant la position adoptée par l'Algérie et fustigeant les « manipulations de certains médias ».

Il faisait certainement allusion aux chaînes de télévision, à l'exemple d'El Djazeera. Le président du Sénat a pratiquement emboîté le pas à Ziari puisque il a, lui aussi, évoqué les projets de loi en rapport avec les réformes politiques. Abdelkader Bensalah, qui a souligné l'importance de cette session d'automne, a mis en exergue le rôle crucial qu'auront à jouer les sénateurs dans cette perspective. Ce d'autant, a-t-il souligné, que le président de la République, initiateur de ces réformes, a tenu à associer les parlementaires en évitant de recourir aux ordonnances. Pour lui, par conséquent, le président Bouteflika a, ainsi, tenu ses promesses et ses engagements. Il est à noter que le président de la chambre haute, qui a annoncé que 13 projets de loi seront soumis à l'appréciation des parlementaires, a quelque peu égratigné ceux qui critiquent les progrès réalisés par l'Algérie et il n'a pas manqué aussi de demander aux syndicats autonomes, sans les citer, de faire preuve de modération pour ne pas perturber la rentrée sociale.

K. H.

### Abdelmalek Guenaïzia reçoit l'ambassadeur des USA



M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a reçu, hier au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, Son Excellence M. Henry S. Ensher, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Alger. Les entretiens ont porté sur des questions d'intérêt commun.

RACHID BENAÏSSA À PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION :

## «Les actions menées restent en deçà des attentes»

La lutte contre le fléau de la désertification qui menace de plus en plus de pays dans le monde nécessite toute une panoplie de moyens humains mais aussi financiers, a affirmés hier, M. Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, a estimé que l'effort consenti jusqu'à présent reste insuffisant pour lutter contre ce fléau qui touche, entre autres, les pays du continent africain. D'ici la fin de cette semaine, a-t-il indiqué, Alger abritera une réunion qui rassemblera les principaux responsables administratifs et techniques des programmes de lutte contre la désertification au niveau des pays africains. Des responsables des organismes mondiaux spécialisés dans la lutte contre la désertification seront également présents. Au niveau africain, a-t-il indiqué, il y a un travail de coordination qui est mené depuis deux années déjà. Il a pour



objectif d'élaborer une feuille de route commune des préoccupations des pays du vieux continent. «On a soutenu des pays pour mettre en place des programmes», a dit le ministre avant d'ajouter que «nous essayons de coordonner tout ce qui a été fait». Toujours à ce propos, le ministre fera remarquer qu'il reste encore beaucoup à faire en la matière en dépit des engagements pris par plusieurs pays, notamment

après la réunion de Rio en 1992 où un appel pour la création d'une convention internationale de la lutte contre la désertification a été lancé. «Nous constatons que les engagements internationaux ou mondiaux sont encore très faibles. C'est vrai qu'il y a ici et là des actions en profondeur entamées, mais ça reste encore en deçà des attentes», a déploré M. Benaïssa. S'agissant du financement de tout le processus de lutte, il rappellera qu'une idée de fond a été lancée dans le cadre du NEPAD. «L'Afrique doit compter d'abord sur elle-même ; elle doit avoir des programmes conçus à son niveau soutenus bien sûr par la communauté internationale», a-t-il expliqué.

Autre moyen, a-t-il expliqué, pour lutter contre la désertification, en optant pour le «développement intégré» qui, a-t-il ajouté, permet d'assurer une répartition équitable des richesses. Le ministre fera savoir, qu'à ce sujet, la nécessité de développer et de valoriser les potentialités propres à chaque région du pays. Cette dynamique a pour but de permettre une fixation des populations dans toutes les régions du pays. «C'est toute cette logique de construire des projets intégrés à la base

avec les populations autour d'actions liées non seulement à la protection des ressources naturelles, mais aussi de penser à leur trouver des activités économiques rentables, qui est au centre de ce que nous appelons le *Renouveau rural*», a-t-il souligné. Sur un autre plan, en l'occurrence, la sécurité alimentaire dans notre pays, passe inéluctablement par la participation des jeunes. Ces derniers, selon M. Benaïssa, sont les pionniers de la création des richesses. Ces deux dernières années, a-t-il rappelé, ont connu beaucoup d'avancées dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. «Ces deux dernières années, on a réglé des problèmes de fond. On a réglé le problème de la relation de l'agriculteur avec la terre. On a réglé le problème de la relation de l'agriculteur et le financement, et on a réglé le problème de la relation entre l'agriculture et l'industrie», a-t-il dit.

M. B.

SITUATION EN LIBYE

## Les rebelles s'apprêtent à attaquer Bani Walid

Au moment où les combattants du nouveau régime libyen peaufinent les dernières préparations de l'assaut prévu sur la ville de Bani Walid (180 km au sud-ouest de Tripoli), dernier bas-

### Une commission pour la sécurité de Tripoli

Le Conseil national de transition (CNT), l'organe politique de la rébellion libyenne, a annoncé, hier, la mise en place d'une commission chargée de la sécurité de la capitale Tripoli. «Cette commission représente tous ceux qui s'inquiètent pour la sécurité de notre nouvelle capitale», a affirmé à la presse le président de cette nouvelle instance, Ali Tarhouni, qui assure déjà la gestion des finances et du pétrole. Réunissant la majorité des groupes rebelles de la capitale, les 17 membres de la commission se sont accordés lors de leur première réunion pour dire que la sécurité de la capitale dépendait du ministère de l'Intérieur et des forces de police, selon des médias. Des policiers ont repris samedi les patrouilles dans les rues de Tripoli, où l'activité économique a repris doucement après les combats qui ont accompagné la prise de la ville par les rebelles des mains des forces fidèles au colonel Mouammar Khadafi. Vendredi, le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, a annoncé à Benghazi que le CNT déménagerait «la semaine prochaine» à Tripoli, désormais sous le contrôle des nouveaux dirigeants.

tion des pro-Kadhafi, le Conseil national de transition (CNT) multiplie les efforts pour se redorer le blason. Plusieurs autres pays ont apporté, ces derniers jours, leur soutien au CNT dans sa marche vers la démocratie. Après l'Indonésie, vendredi dernier et la Chine s'est dite «prête à maintenir le contact» avec le nouveau régime en place dans le pays, la Corée du Sud a annoncé sa décision de rouvrir prochainement son ambassade à Tripoli après l'amélioration de la sécurité dans la capitale libyenne, a rapporté dimanche l'agence de presse sud-coréenne Yonhap.

Alors que les déclarations du nouveau régime à Tripoli se veut rassurant aux yeux de la communauté internationale, affirmant que le calme a regagné la capitale, le porte-parole de Kadhafi, Moussa Ibrahim, a déclaré que les forces de Bani Walid ne se rendraient pas aux ennemis. Il a fait savoir que Bani Walid abritait une des plus importantes tribus pro-Kadhafi qui refusait de négocier avec le CNT. Hier encore, malgré la décision du Conseil de

transition de prolonger d'une semaine l'ultimatum accordé aux loyalistes, les combattants du CNT, a-t-on appris, se sont lancés sur la ville de Bani Walid. Aucune information n'a encore filtré quant à savoir si oui ou non les combattants du nouveau régime de Tripoli ont pris d'assaut la ville encore loyale à Kadhafi. De son côté, le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour la planification post-conflit en Libye, M. Ian Martin, qui se trouve depuis samedi à Tripoli, s'est entretenu avec des représentants du CNT, a-t-on indiqué. S'agissant des répercussions pouvant affecter les populations de la région du Sud libyen, notamment les Touareg, le représentant de la Coordination des Touareg pour la Libye, Ishak Ag Al-Husseini, a accusé les opposants à Mouammar Kadhafi d'avoir mené des «liquidations collectives» contre sa communauté. Il a, dans ce sens, lancé un appel à l'Algérie à ouvrir ses frontières pour leur permettre de rejoindre les tribus touareg du Sud algérien.

R.I

### La Corée du Sud va rouvrir son ambassade à Tripoli

La Corée du Sud va rouvrir prochainement son ambassade à Tripoli après l'amélioration de la sécurité dans la capitale libyenne, a rapporté, hier, l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, citant un responsable gouvernemental. Selon cette source, les diplomates, dont l'ambassadeur Jo Dae-Sik, vont retourner cette semaine dans la capitale libyenne, après leur départ vers la Tunisie à la suite de la

fermeture de la mission.

Outre la mission diplomatique, la plupart des sociétés du BTP vont aussi reprendre leurs activités pour participer aux efforts de reconstruction du pays, ajoute la même source. La Corée du Sud avait reconnu le Conseil national de transition (CNT), l'organe politique de la rébellion libyenne, comme gouvernement légitime de Libye.

RÉVÉLATIONS DE LA PRESSE BRITANNIQUE

### L'aide des services de renseignements britanniques à Kadhafi

Des preuves ont émergé faisant état d'une coopération «étroite» entre les services secrets britanniques (M16) et l'ancien régime Kadhafi, a indiqué samedi la presse britannique. Selon les quotidiens, des documents découverts à Tripoli semblent montrer que le M16 a donné des informations aux services de sécurité de Mouammar Kadhafi sur les dissidents libyens qui vivent au Royaume-Uni. Ces documents contiennent également les communications entre les services de renseignement britannique et libyen, à l'époque de la visite en Libye de l'ancien Premier Ministre, Tony Blair, qui a rencontré Kadhafi en 2004, soutient la presse. Les documents, découverts dans les bureaux de Tripoli de l'ancien chef du renseignement libyen, Koussa Moussa, montrent également comment la CIA a travaillé avec le régime de Kadhafi sur la restitution des suspects terroristes. Le ministre britannique des Affaires Etrangères, William Hague, cité par l'Evening Standard, a refusé de commenter cette question, se limitant à affirmer que cette affaire de divulgation d'informations se rapporte à une période de l'ancien gouvernement. «Donc je n'ai aucune connaissance de ce qui se passait dans les coulisses à ce moment-là», a-t-il précisé. «Des dossiers ont été découverts à Tripoli révélant les liens étonnamment étroits qui existaient entre les gouvernements britannique et américain et libyen», écrit de son côté The Independent. Selon ce journal, les documents montrent que «des prisonniers ont été livrés aux Libyens pour subir des interrogatoires brutaux par le régime de Tripoli». D'autres documents indiquent comment, dans le même temps, les États-Unis et le Royaume-Uni ont agi au nom de la Libye dans la conduite des négociations avec l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA). Les révélations faites par The Independent vont pousser les Britanniques à se poser la question de savoir pourquoi M. Koussa, qui a longtemps été accusé de violations des droits humains, a été autorisé à sortir du Royaume-Uni et si cette autorisation lui a été accordée parce qu'il a collaboré avec le M16, d'autant que selon le journal, «ce fonctionnaire a emmené des dizaines de fichiers avec lui en quittant la Libye».

## MASCARA

## 4.100 ha de pomme de terre hors saison ciblés

La campagne de plantation de pomme de terre hors saison, lancée depuis une semaine à Mascara, cible une superficie estimée à 4.100 hectares, selon la Direction des services agricoles (DSA). A ce jour, 850 hectares de l'objectif ciblé sont déjà plantés, a indiqué la même Direction, observant que la vague de chaleur sévissant dans la région a quelque peu affecté cette opération qui se poursuivra jusqu'à fin octobre pour atteindre l'objectif de 4.100 hectares assigné, dont 300 ha réservés à la production de semences.

La superficie consacrée cette saison à cette spéculation a connu une augmentation par rapport à la saison écoulée qui a vu la plantation de 3.600 hectares, selon la DSA.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de la campagne de plantation, notamment en semences, dont les prix varient entre 4.000 et 4.500 dinars le quintal.

La wilaya de Mascara a produit, la saison agricole écoulée, plus d'un million de quintaux de pomme de terre hors saison et plus de 2 millions de qx de pomme de terre de saison sur une superficie de 11.000 hectares.

La wilaya a également réussi à stocker plus de 12.000 quintaux dans les chambres froides dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation (syrpalac) en vue de réglementer le marché.

La DSA a ajouté que la wilaya de Mascara a pu ainsi reconquérir sa place de producteur agricole dans différentes variétés de légumes, notamment la pomme de terre et l'oignon, et ce par le recours des agriculteurs à l'intensification des cultures et à l'utilisation de techniques modernes d'irrigation.

APS

## MEDEA

## Plus de 27.500 demandes d'emploi recensées

Pus de 27.500 demandes d'emploi ont été recensées durant le premier semestre 2011, au niveau des structures de l'emploi de la wilaya de Médéa, soit environ 65 % de la demande globale enregistrée au cours de l'année 2010, qui s'élevait à 41.778 demandes, selon cette direction. Sur ce nombre, 1510 demandes ont été satisfaites, alors que les cas de placements effectués pendant les six premiers mois de l'année sont au nombre de 872, a-t-on indiqué de même source, rappelant que les offres d'emploi pour l'année 2010 avaient atteint 4512 offres, alors que les placements étaient de 3404 postes.

S'agissant des quotas d'emplois attribués à la wilaya au titre des différents dispositifs d'emploi, il est fait état de la notification, à cet égard, d'un quota de 7500 postes dans la cadre du dispositif des activités d'intérêt général (IAIG), contre 7379 postes en 2010.

Par ailleurs, les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et l'aide à l'insertion sociale (DAIS), ont bénéficié respectivement de 1300 et 2300 postes.

## RELIZANE, PRODUCTION DE LAIT

# Hausse de 4 millions de litres

*Durant la campagne 2010-2011, clôturée dernièrement, la production de lait dans la wilaya de Relizane s'est élevée à plus de 65 millions de litres, ont annoncé les services agricoles à l'APS.*

BOUZIANE MEHDI

**A**vec une hausse d'un volume de 4 millions de litres par rapport à la campagne 2008-2009, cette amélioration est due à plusieurs facteurs, notamment la demande croissante pour l'élevage de vaches laitières, à la faveur de l'appui de l'Etat, ainsi que l'implication d'un grand nombre d'éleveurs dans le programme de transformation et de réalisation d'unités de collecte et de transformation de lait et l'extension des terres réservées à la culture des fourrages.

Selon la direction des services agricoles, le nombre de vaches est passé, lors de la décennie écoulée, de 27.500 à 31.250 têtes dont 20.350 têtes de vaches laitières dont le nombre s'est élevé à un taux de 124 % à la même période.

Ces bovins appartiennent à 3.800 éleveurs, soit une moyenne de 6 à 30 vaches par éleveur et dont près de 300 éleveurs intégrés dans le programme de collecte de lait contribuant avec environ 13 millions de litres de lait frais par an, destinées aux unités de transformation, ont souligné les services agricoles.

Actuellement, la wilaya de Relizane dispose de deux unités de transformation relevant du secteur privé à Jdiouia et Sidi Saada pour une capacité totale de 105.000 litres par jour. Le programme national de développement agricole et rural, lancé



depuis 2000, a eu, par ailleurs, un impact positif sur la filière lait, permettant la réalisation de sept centres de collecte de lait d'une capacité de 35.500 litres par jour et cinq chambres froides d'une capacité de 9.000 mètres cubes, a ajouté la Direction des services agricoles.

Parmi les autres raisons ayant encouragé le développement de cette filière, la concentration ces dernières années sur l'extension de la culture de fourrage vert pour offrir l'aliment nécessaire aux vaches.

Chaque année, près de 35.200 hectares sont cultivés en fourrages, produisant 1,2 million de quintaux de foin ce qui rend Relizane parmi les wilayas leaders dans ce domaine, précise l'APS.

Selon les prévisions de la DSA, la filière lait peut connaître un développement dans les prochaines années, grâce à l'intérêt qui lui est accordé, en conformité avec la politique du pays visant l'autosuffisance en lait.

B. M.

## TISSEMSILT, EXTENSION DU CENTRE UNIVERSITAIRE

## Réalisation de 6.000 places pédagogiques prochainement



Les travaux de réalisation de 6.000 nouvelles places pédagogiques seront lancés avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tissemsilt dans le cadre de l'extension du centre universitaire de la ville, a annoncé la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya.

Ces infrastructures, qui s'inscrivent à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, permettront la création de trois nouveaux instituts de "Forêts et biologie", de

"Technologie et génie mécanique" et "Histoire et langues", a indiqué la même Direction.

Ce projet permettra également la promotion du centre universitaire de Tissemsilt, à l'horizon 2014, en un pôle universitaire d'une capacité d'accueil de 10.000 places. A noter que cet établissement d'enseignement supérieur dispose actuellement de 2.000 places pédagogiques. Dans le cadre des opérations d'ex-

tension dont fait l'objet ce centre universitaire, les travaux de réalisation d'un bloc administratif et d'un restaurant central qui pourra servir 1.600 repas par jour se poursuivent, alors qu'il est prévu le lancement prochain des travaux de construction d'une bibliothèque centrale de 500 places. Le montant consacré à ces projets est estimé globalement à 430 millions DA.

Le centre universitaire de Tissemsilt accueillera, lors de la prochaine rentrée universitaire, plus de 1.200 nouveaux étudiants répartis sur cinq spécialités que sont les sciences et la technologie, les sciences juridiques et administratives, les sciences économiques et commerciales, les sciences de gestion, les techniques physiques et sportives et les sciences de la matière, selon l'administration du centre universitaire.

La prochaine rentrée dans la wilaya sera marquée par l'ouverture d'un nouvel institut des sciences de la matière, selon la DLEP. A rappeler que le centre universitaire de Tissemsilt a ouvert ses portes durant la rentrée universitaire 2005-2006, accueillant plus de 3.200 étudiants dont 117 suivent une formation dans le cadre du système "Licence-Master-Doctorat" (LMD).

APS

ORAN, RÉALISATION DU TRAMWAY

# Indemnisation des commerçants affectés par les travaux

Le coordinateur de la wilaya d'Oran de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a indiqué que tous les commerçants d'Oran, touchés par les travaux du tramway, seront indemnisés par l'Entreprise métro d'Alger (EMA)

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une conférence de presse, M. Abed Mouad a annoncé que tous les commerçants, directement ou indirectement, totalement ou partiellement touchés par les travaux du tramway d'Oran seront indemnisés, en se référant à un écrit signé par le P-DG de l'EMA, M. Aomar Hadbi, a indiqué l'APS.

Seuls les commerçants touchés directement par les travaux étaient concernés par les indemnités, a rappelé le coordinateur de l'UGCA en indiquant que ceux des ruelles adjacentes ont été ajoutés à la liste suite à une rencontre du 23 août avec le responsable des affaires juridiques de l'EMA.

Les commerçants préjudiciés temporairement toucheront une indemnité de manque à gagner, calculée sur le mois, alors que ceux dont l'activité s'est complètement arrêtée bénéficieront d'un rachat à 100% du fonds de commerce, a encore souligné le coordinateur.

Le calcul des indemnités est basé sur la moyenne des trois derniers exercices fiscaux du commerçant (trois dernières années), a précisé M. Mouad ajoutant que "tous les préjudices justifiés par des docu-



ments (loyer par exemple), seront automatiquement pris en charge". L'évaluation des préjudices relève des services des Domaines de l'Eta, précise l'APS.

Les commerçants touchés bénéficieront d'une attestation de sinistré qui leur servira de justificatif pour les remboursements de dettes auprès des établissements financiers. Les salariés déclarés des commerces impactés toucheront jusqu'à la fin complète des travaux un salaire égal au SNMG (Salaire national minimal garanti).

Quelque 1.400 commerçants ont été touchés par les travaux du tramway

d'Oran, dont 130 seulement ont été indemnisés pour un montant global de 31,450 millions de dinars.

M. Mouad a appelé à cet effet les commerçants impactés à se déclarer au niveau de l'UGCA, précisant que 279 seulement ont déposé leurs dossiers.

L'engagement de l'EMA est intervenu suite à la discussion avec des propriétaires de commerces situés sur les bords et alentours du tramway d'Oran qui relie, sur 18 km, Es-Senia à Sidi Maarouf, a conclut l'APS.

B. M.

EL BAYADH, CENTRE UNIVERSITAIRE

# Réalisation de 2.000 places pédagogiques et une résidence de 1.000 lits



Le nouveau Centre universitaire d'El Bayadh a bénéficié d'un projet de réalisation de 2.000 places pédagogiques supplémentaires et d'une résidence universitaire de 1.000 lits à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, selon la Direction locale du logement et des équipements publics (DLEP). Le projet sera

réalisé à proximité du Centre universitaire sur un site consacré aux opérations d'extension, a indiqué la DLEP, soulignant que toutes les mesures de sécurité ont été prises, notamment la séparation du site du projet du bloc pédagogique, afin d'éviter toute perturbation du déroulement normal des cours.

Les travaux seront lancés une fois sélectionnée l'entreprise réalisatrice conformément à la loi des marchés publics, a précisé la même Direction. Le projet d'extension vient renforcer les capacités de ce nouveau Centre universitaire, réceptionné en mars dernier et devant ouvrir ses portes dès la prochaine rentrée universitaire, après son intégration dans la carte universitaire de la saison 2011-2012. De nouvelles filières en sciences juridiques et administratives et en sciences humaines seront ouvertes, a indiqué le directeur de cet établissement. Le Centre universitaire d'El Bayadh dispose actuellement d'une capacité de 2.000 places pédagogiques ainsi que d'une résidence universitaire d'une capacité de 1.000 lits. Son bloc administratif compte quatre amphithéâtres, 29 salles de travaux dirigés, des laboratoires et une bibliothèque, en plus d'autres espaces dont celui de l'Internet, selon la DLEP. La réalisation de cet établissement universitaire s'inscrit dans le cadre du programme de développement 2008 des régions des Hauts plateaux, a rappelé le responsable de la DLEP, partie chargée du suivi du projet.

APS

BATNA

## Construction de nouveaux marchés

De nouveaux marchés seront construits "prochainement" dans la ville de Batna afin de "contenir les activités liées au commerce anarchique", a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale. M. Ali Melaksou a précisé à l'APS qu'un terrain a été choisi dans la cité Z'mala, proche du centre-ville, où sera aménagé un marché "moderne, répondant aux normes", tandis qu'un deuxième marché sera ouvert à la cité Kechida. L'absence de réserves foncières constitue "le grand problème" auquel se heurte la commune de Batna pour l'engagement de nouveaux projets d'intérêt général, à l'exemple des marchés, a affirmé le même élu. Les services communaux ont recensé, au cours des derniers mois, en collaboration avec la direction du commerce, quelque 700 vendeurs "anarchiques" activant d'une manière irrégulière à travers le tissu urbain de la ville, a souligné M. Melaksou. Les marchés de fruits et légumes, régulièrement ouverts à Batna, n'ont cependant bénéficié, à l'exception de celui de Bordj El-Ghoula dont le terrain a été revêtu, d'aucun aménagement, peut-on constater. Le plus "anarchique" est le marché de la cité "Parc à fourrages" qui se tient sur un terrain nu qui devient inaccessible en cas de pluies. L'APC de Batna avait mobilisé 10 millions de dinars de son budget 2011 pour la requalification du marché couvert du centre-ville qui sera fermé après le mois de Ramadhan.

TEBESSA

## Plus de 15.000 quintaux de dattes attendus

La récolte de dattes devrait atteindre plus de 15.000 quintaux dans la wilaya de Tébessa pour la saison 2011, a indiqué l'Association locale des phoeniciculteurs. L'entrée en production de jeunes plantations favorisera un accroissement de cette récolte d'environ 3.000 quintaux par rapport à la précédente saison. Une quantité importante de cette production, soit, 6.000 quintaux, est constituée de la variété supérieure connue sous le label de "Deglet Nour", le reste étant composé de "Mech degla" et de "Ghars". La wilaya de Tébessa compte 61.500 palmiers-dattiers, dont 25.500 sont productifs, pour un rendement moyen avoisinant les 40 kg par palmier. La palmeraie de Tébessa est située dans la partie sud de la wilaya. Elle englobe les localités de Negrine et de Ferkane où elle occupe une superficie totale de 816 hectares. Les responsables de la direction des services agricoles ont souligné de leur côté que l'intensification de la phoeniciculture dans cette région, dans le cadre des divers dispositifs de soutien, "commence à donner des résultats très satisfaisants". Pour cette année, 80 % des objectifs sont atteints dans les superficies phoenicicoles exploitées par environ 1.000 agriculteurs, grâce aux aides de l'Etat, portant notamment sur l'approvisionnement des agriculteurs en plants pour une moyenne de 400 palmiers à l'hectare, et la contribution des pouvoirs publics, à hauteur de 30 %, à la réalisation des réseaux d'irrigation agricole.

APS

## VIOLENCE AU SUD-SOUDAN

## 17 morts entre l'armée soudanaise et le MPLS

Les heurts entre l'armée soudanaise et des rebelles liés aux forces du Soudan du Sud ont fait 17 morts dans deux régions frontalières du nouvel Etat sud-soudanais, selon l'agence Reuters

Environ 3.000 personnes ont fui les combats dans la région, indique l'agence de l'Onu pour les réfugiés (UNHCR) qui a appelé à un arrêt immédiat des combats pour éviter une crise humanitaire. Les observateurs expliquent que le gouvernement de Khartoum entend écraser la rébellion naissante dans les Etats du Sud-Kordofan et du Nil bleu avant que celle-ci ne se transforme en menace sécessionniste.

L'agence Suna rapporte que 17 personnes ont été tuées et que 14 ont été blessées dans le Sud-Kordofan sans fournir de précisions. Un porte-parole des combattants liés au Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), parti au pouvoir au Soudan du Sud, a indiqué que 14 soldats gouvernementaux ont péri dans les affrontements au Sud-Kordofan.

"Tous les civils ont fui la région et les tués font partie des forces gouvernementales et non des civils", a dit Qamar Dalman joint au téléphone par Reuters.

Dans l'Etat du Nil bleu, des affrontements au sol et des bombardements de l'aviation soudanaise ont contraint de nombreuses personnes à fuir, indique un porte-parole de l'UNHCR.

"D'importants combats ont eu lieu dans la ville d'Al Damazin hier, mais nous savons pas combien de personnes se sont enfuies. Nous savons qu'un nombre élevé de personnes tentent de quitter al Damazin", a-t-il ajouté. Antonio Guterres, patron de l'UNHCR, a lancé un appel à l'arrêt immédiat des hostilités. "Il faut à tout prix empêcher une nouvelle crise des réfugiés dans une région du monde qui a connu tant de souffrances au cours des derniers mois", a-t-il dit.

## YÉMEN

## L'opposition appelle à de nouvelles manifestations contre le régime

L'opposition yéménite a appelé à de nouvelles manifestations dimanche dernier contre le régime yéménite dans la capitale Sanaa, où les forces de sécurité et l'armée se sont déployées en masse, ont rapporté des médias. Selon ces sources, tous les accès ont été fermés depuis samedi après-midi au trafic routier dans la capitale par les forces de sécurité et l'armée qui ont renforcé leur présence dans la ville.

Samedi, l'opposition a appelé à intensifier les manifestations de contestation du régime du président Ali Abdallah Saleh, en convalescence en Arabie Saoudite après avoir été blessé dans une attaque sur le palais présidentiel à Sanaa le 3 juin dernier.

"Nous avons appelé à une intensification de la contestation des restes du régime pour aller de l'avant sur la voie d'un règlement pacifique" de la crise, a affirmé à la presse la porte-parole du Conseil national des forces de la révolution, Houria Machhour.

Selon la porte-parole, le processus politique est "dans l'impasse en raison du refus du président Saleh de signer le plan du Golfe" sur une sortie de crise.

Le plan de sortie de crise du Conseil de coopération du Golfe (CCG), élaboré avec l'aide des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE), prévoit la formation par l'opposition d'un gouvernement de réconciliation et la démission un mois plus tard du président Saleh en échange d'une immunité pour le chef de l'Etat et pour ses proches, puis une élection présidentielle dans les 60 jours.

APS

## PROCLAMATION D'UN ETAT PALESTINIEN

# L'UE divisée, Paris pas optimiste à l'Onu

*Les pays de l'Union européenne restent divisés sur la proclamation éventuelle d'un Etat palestinien lors de l'Assemblée générale des Nations unies, où la France a dit ne pas être optimiste quant aux chances de parvenir à une résolution négociée.*

Réunis pendant deux jours à Sopot, une station balnéaire du nord de la Pologne, les ministres européens des Affaires étrangères ne sont pas parvenus à rapprocher sensiblement leurs positions et ils ont dit réserver leur position jusqu'à l'Assemblée générale de l'Onu, qui s'ouvre le 13 septembre. Le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a toutefois concédé ne pas être très optimiste sur les chances d'un accord entre les parties et a prévenu qu'une déclaration palestinienne unilatérale présentait de nombreux risques.

"L'Europe peut et doit jouer un rôle dans la recherche d'une solution. Quel est notre objectif ? Eviter une catastrophe ou tout du moins un échec pour tout le monde à l'assemblée générale des Nations unies", a-t-il dit à l'issue de la réunion.

Le risque, a-t-il dit, est celui d'un isole-



ment d'Israël et des Etats-Unis, si une résolution palestinienne est votée à une large majorité, d'un retour de bâton pour les Palestiniens, dont de nombreux financements pourraient être suspendus et d'une division des Européens. Plus tôt cette semaine, Nicolas Sarkozy avait insisté sur la nécessité pour l'Europe de parler d'une seule voix et, en tant que premier partenai-

re commercial d'Israël et premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne, d'assumer ses responsabilités dans les négociations de paix. "L'Europe n'a pas à demander un strapontin pour participer à des négociations qui la concernent au premier chef", a dit le président français lors de la conférence des ambassadeurs.

Face à l'absence de progrès dans les pourparlers entre Israël et les Palestiniens, ces derniers envisagent de demander l'adhésion à part entière à l'Onu d'un Etat composé de la Cisjordanie et de la bande de Ghaza, dont la capitale serait Jérusalem-Est. Cette initiative a peu de chances de succès car les Etats-Unis ont prévenu qu'ils y opposeraient leur veto au sein du Conseil de sécurité, empêchant ainsi un vote au sein de l'Assemblée générale.

Les Palestiniens pourraient dès lors demander d'accéder à un statut d'observateur, comme celui du Vatican, ce qui déclencherait une discussion lors de l'assemblée. Les Européens ont refusé à Sopot de se prononcer sur cette dernière option et Alain Juppé, comme ses homologues britannique et allemand, a dit qu'il était trop tôt pour déterminer

quelle serait la nature de la discussion à New York.

Dans une interview à Reuters, William Hague a rappelé la position européenne d'une solution négociée à deux Etats sur les frontières de 1967, dont la capitale partagée serait Jérusalem et un juste règlement de la situation des réfugiés.

## SYRIE

## Raid des forces de sécurité

Les forces de sécurité syriennes, à la recherche du procureur de la province de Hama qui aurait démissionné pour protester contre la répression, ont tué deux personnes lors d'un raid effectué dans un village du nord de la Syrie samedi, portant le bilan des victimes des violences de ces deux derniers jours à au moins 19 morts, ont affirmé des militants.

Samedi, à Douma, dans la banlieue de Damas, des milliers de personnes ont défilé derrière le corps d'un homme tué par balles vendredi près d'une mosquée. Sur une vidéo diffusée en ligne par des habitants de Douma, on entendait des gens crier "Liberté!" et "Dieu est grand".

Parallèlement, dans la province d'Idlib (nord), près de la ville de Maaret al-Numan, des soldats ont effectué un raid dans un village, tuant deux personnes, selon l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme, basé à Londres, et les comités locaux de coordination.

D'après l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme, citant un militant local, les soldats qui ont participé à l'opération dans ce village proche de la frontière turque recherchaient Adnan Bakkour, le procureur de la province de Hama qui, dans deux vidéos diffusées mercredi, disait qu'il démissionnait pour protester contre la répression. Les autorités syriennes ont toutefois assuré que des "terroristes"



l'avaient enlevé et forcé à faire cette déclaration lors de l'enregistrement. Adnan Bakkour a démenti cette version dans une des vidéos.

Selon un militant, Adnan Bakkour pourrait essayer de passer clandestinement de Syrie en Turquie. Parallèlement, alors que l'Union européenne a annoncé vendredi qu'elle imposait un embargo sur les importations de pétrole en provenance de Syrie, Catherine Ashton a affirmé samedi

que l'UE continuerait à faire pression sur le régime syrien.

A l'issue de rencontres en Pologne avec les chefs de la diplomatie des pays membres de l'UE, la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères a souligné que cet embargo avait pour objectif d'arriver à un résultat politique par le biais de moyens économiques.

APS

**Trichet qualifie  
la réduction du déficit  
italien de «*décisive*»**

Page 14

IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES

# L'Etat s'investit davantage

Lire page 12



AFRIQUE

**L'alimentation en eau  
et l'assainissement, clés du progrès**

Lire page 13

IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES

## L'Etat s'investit davantage

L'irrigation bien maîtrisée est un rempart utilisé de longue date pour endiguer la sous-alimentation et renforcer la sécurité alimentaire des sociétés. La micro-irrigation est le niveau actuel de l'évolution de l'irrigation qui conviendrait à contrer la menace de pénurie d'eau et de pollution tout en augmentant les rendements agricoles. Elle ne s'applique pas à toutes les cultures, néanmoins elle permet une grande économie d'eau et de fertilisants.

PAR TASSADITE LEFKIR



Dans ce contexte, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a entamé la mise en œuvre du dispositif de soutien sur le Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA) pour la promotion des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau à la parcelle. Ce dispositif, inscrit dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural et du programme pluriannuel de l'économie de l'eau 2010-2014, vise l'accroissement de la superficie agricole utile (SAU) en irriguée de 981.000 ha existante à 1,6 million ha à l'horizon 2014, et la généralisation de l'utilisation des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau, de 412.000 ha existante à 977.000 à l'horizon 2014, indique le ministère dans un communiqué.

Le dispositif s'adresse aux porteurs de projets parmi les agriculteurs et les éleveurs à titre individuel ou organisés en coopérative ou groupement d'intérêts communs, aux entreprises économiques intervenant dans les activités de production agricole, de valorisation et/ou d'exportation des produits agricoles et agro-alimentaires, ainsi qu'aux fermes pilotes, selon un communiqué du ministère. Pour

les agriculteurs et les éleveurs porteurs de projets organisés en coopératives ou groupement d'intérêts communs, le financement accordé est situé à hauteur de 60% du coût des équipements d'irrigation acquis, contre 50% à ceux exerçant à titre individuel.

Les wilayas du Grand Sud (Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar, Ghardaïa et Tindouf) bénéficient d'une majoration de 10% à cause des fortes charges induites pour les investissements dans la région. Le dispositif privilégie les filières céréalière, fourragères, légumes secs, oléicole, phoenicicole (palmier dattier), pomme de terre, tomate industrielle et oignon pour lesquelles on n'impose pas de limitation de la superficie soumise au soutien, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Algérie à travers l'augmentation de la productivité et de la production. Les gains de rendements grâce à l'irrigation ont été particulièrement remarquables pour les céréales durant la campagne 2009-2010 dans les wilayas d'Aïn Defla (+29 quintaux à

l'hectare -q/ha-), Saïda (+25 q), Sétif (+20 q), Chlef (+24 q), Tlemcen (+17 q) et Tiaret (+21 q), indique le ministère en guise d'illustration.

Ces niveaux de production peuvent être augmentés davantage, pour peu que la gestion et le pilotage de l'irrigation soient améliorés et que les techniques culturales soient respectées, assure-t-on de même source.

### L'irrigation en Algérie

En Algérie, la disparité de la disponibilité des ressources hydriques est remarquable. Le Tell qui représente 7% de la superficie du pays enregistre 90% de l'écoulement total. Le reste du territoire est caractérisé par une aridité chronique. L'apport pluviométrique annuel est à hauteur de 65 km3 dont 46 km3 s'évaporent, 15 km3 ruissellent et 4 km3 s'infiltrent.

Les possibilités de mobilisation en 2010, estimées à 4,52 km3, représentent un taux de mobilisation de plus de 30% de l'écoulement moyen annuel mais demeureront insuffisantes pour satisfaire les

besoins croissants.

L'analyse des variations des volumes des deux principales réserves d'eau souterraines au Sud du pays (albienné et complexe terminal) a montré que dès 1970, les nappes étaient en tarissement avec un prélèvement de 3 m3/s. Les niveaux piézométriques n'ont pas cessé de baisser, bien que les différentes simulations effectuées montrent qu'il est possible d'envisager une exploitation contrôlée jusqu'à 5 km3/an pour les deux nappes.

Les superficies irriguées s'élèvent à 498.430 ha soit 6,64% de la SAU et les terres irriguées à 1.154.000 ha (hors Sahara) dont 607.000 ha facilement irrigables et 547.000 ha irrigables moyennant des travaux. Les superficies concernées par la grande hydraulique, essentiellement les périmètres irrigués, varient entre 50.000 et 90.000 ha. Celles relatives à la moyenne et petite hydraulique vont de 230.000 à 260.000 ha dont 3% desservies par les retenues collinaires, 42% par les puits, 20% par les forages, 3% par les sources et 8% au fil de l'eau. L'épandage des crues concerne 24% des terres irriguées.

Par ailleurs, sur un total de 498.430 ha irrigués, les quatre wilayates du Sud s'accaparent 30% de la SAU irriguée. La wilaya de Biskra occupe la première place avec 13,24%, suivi de la wilaya de M'sila avec 5,64% puis la Wilaya d'Adrar avec 5,54% et celle d'El Oued avec 5,3%. Ce sont particulièrement ces zones d'irrigation qui nécessitent une rénovation de leur technique d'irrigation sachant que l'agriculture pluviale est quasi impossible. L'agriculture, telle que pratiquée depuis longtemps, a montré ses limites face à des besoins croissants et des changements fondamentaux y sont apportés régulièrement. Le ratio (SAU irriguée/habitant) n'a pas cessé de diminuer. De 0,009 ha/hab en 2000, il serait seulement de 0,005 ha/hab en 2025. Si les rendements agricoles ne s'améliorent pas et la superficie agricole (3,1% de la surface du pays) n'augmente pas, la dépendance alimentaire ne ferait sans doute que s'élargir.

Par contre, les importations des biens de consommation non alimentaire ont affiché une baisse de 1,49% en s'établissant à 529 millions usd en juillet dernier contre 537 millions sur une année, indique-t-on de même source. S'agissant du mode de paiement des importations, le Cnis relève que les achats de l'Algérie effectués en juillet 2011 ont continué d'être financés essentiellement par cash à raison de 49,71%, soit 1,88 milliard usd (+2,33% par rapport à juillet 2010). Les lignes de crédit ont financé 41,53% de la totalité des importations (+42,15%), le reste des importations étant financé par d'autres transferts financiers à raison de 8,76% soit 332 millions usd (+96,45%). Concernant les partenaires de l'Algérie en juillet 2011, les Etats-Unis demeurent le principal client, puisqu'ils ont absorbé une part de 26,23% des ventes à l'étranger de l'Algérie avec une valeur de 1,4 milliard usd, suivis par l'Italie avec 610 millions usd (11,37%) et l'Espagne avec 456 millions usd (8,5%).

Lors des six premiers mois de l'année en cours, l'excédent commercial de l'Algérie s'établissait à 13,34 mds usd contre 11,22 mds usd durant la même période de 2010, rappelle-t-on.

## 1,58 milliard de dollars d'excédent commercial

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 1,58 milliard (md) de dollars en juillet 2011 contre 1,54 milliard de dollars à la même période en 2010, soit une hausse de 2,41%, selon les Douanes algériennes.

Les exportations algériennes ont atteint 5,36 mds usd durant le mois de juillet 2011, contre 4,65 mds usd à la même période de l'année dernière, en hausse de 15,25%, selon un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 3,8 mds usd contre 3,12 mds usd, enregistrant une progression de 21,58%, précise le Cnis.

Cette évolution du commerce extérieur s'explique essentiellement par une amélioration des exportations des hydrocarbures durant le mois de juillet, avec un maintien du taux de couverture des importations par les exportations de plus de 142%, selon la même source. Les hydrocarbures ont représenté 97,07% des exportations algériennes avec 5,21 mds usd en juillet 2011, contre 4,55 mds usd à la même période de l'année écoulée (+14,43%), précise le centre. Avec 157 millions usd ou 2,93% des exportations globales de l'Algérie, les exportations hors hydrocarbures, demeurent «faibles» malgré une importante évolution (50,96%) par rapport à la période correspondante de 2010, selon les Douanes.

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués des groupes «demi-produits» avec 91 millions usd et les «biens alimentaires» avec 47 millions usd.

Quant aux importations, deux groupes de produits ont enregistré des hausses significatives : il s'agit des biens alimentaires qui se sont établis à 823 millions usd contre 458 millions en juillet 2010, soit une progression de 79,69% et des biens d'équipements qui sont passés de 1,88 milliard usd en juillet 2010 à 1,36 milliard en juillet 2011 (+25,64%). Les importations des biens destinés à l'outil de production ont, également, évolué de 3,57% passant de 1,03 milliard à 1,07 milliard usd.

Par contre, les importations des biens de consommation non alimentaire ont affiché une baisse de 1,49% en s'établissant à 529 millions usd en juillet dernier contre 537 millions sur une année, indique-t-on de même source. S'agissant du mode de paiement des importations, le Cnis relève que les achats de l'Algérie effectués en juillet 2011 ont continué d'être financés essentiellement par cash à raison de 49,71%, soit 1,88 milliard usd (+2,33% par rapport à juillet 2010). Les lignes de crédit ont financé 41,53% de la totalité des importations (+42,15%), le reste des importations étant financé par d'autres transferts financiers à raison de 8,76% soit 332 millions usd (+96,45%). Concernant les partenaires de l'Algérie en juillet 2011, les Etats-Unis demeurent le principal client, puisqu'ils ont absorbé une part de 26,23% des ventes à l'étranger de l'Algérie avec une valeur de 1,4 milliard usd, suivis par l'Italie avec 610 millions usd (11,37%) et l'Espagne avec 456 millions usd (8,5%).

Lors des six premiers mois de l'année en cours, l'excédent commercial de l'Algérie s'établissait à 13,34 mds usd contre 11,22 mds usd durant la même période de 2010, rappelle-t-on.

AFRIQUE

## L'alimentation en eau et l'assainissement, clés du progrès

Les pays africains qui sont prêts à prendre en main la fourniture de services de distribution d'eau potable et d'assainissement aux millions de personnes non desservies ont une occasion sans précédent de réduire considérablement le nombre de laissés-pour-compte d'ici à 2015, selon un rapport publié à la fin août par le programme «Eau et assainissement» de la Banque Mondiale.

Selon ce rapport publié sous le titre *Pathways to Progress: Transitioning to Country-Led Service Delivery Pathways to Meet Africa's Water Supply and Sanitation Targets* (La voie du progrès : prise en main des services d'eau et d'assainissement pour atteindre les objectifs de l'Afrique dans ce domaine), la croissance économique, les allègements de dette et une plus grande stabilité politique ont créé de nouvelles possibilités pour les pays à faible revenu qui sont fragiles mais riches en ressources de prendre en main leurs services d'alimentation en eau et d'assainissement en définissant des modes de prestation viables.

«La stabilité politique a contribué pour beaucoup à améliorer l'accès à l'eau et aux services d'assainissement», déclare l'auteur du rapport et spécialiste financier senior Dominick de Waal. «Les pays à faible revenu qui sont stables ont obtenu de meilleurs résultats que les pays à faible revenu riches en ressources mais fragiles, grâce à l'amélioration sensible de l'accès à l'eau et au net recul de la pratique consistant à déléguer en plein air dans les zones rurales. Les pays à faible revenu qui sont stables ont également mieux réussi à accroître le taux de desserte en eau urbaine pour faire face à la croissance démographique, et à assurer un accès plus équitable aux services d'alimentation en eau et d'assainissement.» Les chefs de file du groupe des pays stables à faible revenu ont de solides modes de prestation de services qui reposent sur des institutions et des systèmes nationaux capables d'utiliser les financements (extérieurs et intérieurs) pour desservir davantage de gens, indique le rapport. Selon le rapport -- qui regroupe des rapports sur la situation de 32 pays et un rapport de synthèse régional -- le taux de desserte en eau a augmenté de 13 points de pourcentage depuis 1990, pour atteindre 58% de la population, tandis que l'augmentation est de 11 points de pourcentage pour les services d'assainissement,

avec 36% de la population aujourd'hui desservis. Pour atteindre les objectifs nationaux, il faudra desservir 42 millions de personnes par an en eau potable et fournir des services d'assainissement à 61 millions de personnes. Le rapport ajoute que, pour accélérer les progrès, les niveaux actuels de financement devront augmenter d'au moins 6 milliards de dollars par an, en accroissant à la fois les apports intérieurs et ceux des bailleurs de fonds dans le secteur. Le déficit de financement est l'écart entre le montant total requis pour permettre à ces pays d'atteindre leurs objectifs, soit 15 milliards de dollars, et les financements attendus des gouvernements, des bailleurs de fonds, des organisations de la société civile et des ménages, soit environ 9,5 milliards de dollars par an. «Comme les financements au titre de l'aide au développement ne suffisent sans doute pas à combler ce déficit, les pays devront se tourner vers leurs ministères des finances», explique Wambui Gichuri, chef d'équipe principal pour la région Afrique. «En ce qui concerne la part des recettes nationales consacrée aux dépenses d'eau et d'assainissement, notre analyse montre qu'on peut raisonnablement utiliser un chiffre de 5% comme point de référence et objectif à atteindre.» Selon le rapport, l'accélération des progrès passe par la prise en main nationale de la prestation des services, moyennant la mobilisation de tous les moyens disponibles -- société civile, secteur privé, secteur public et usagers -- pour fournir des services durable et l'harmonisation des flux d'aide avec les financements intérieurs et la participation financière des usagers, par l'intermédiaire des institutions et des systèmes nationaux. «Les pays africains n'en sont pas tous au même point par rapport à l'objectif consistant à améliorer



l'accès aux services d'alimentation en eau et d'assainissement d'ici à 2015», déclare Jose Luis Irigoyen, directeur du département des transports, de l'eau et des technologies de l'information et des communications à la Banque Mondiale. «Au niveau national, les sous-secteurs (eau rurale, eau urbaine, assainissement rural, assainissement urbain) n'ont pas évolué au même rythme. Il est donc difficile de bien cibler l'aide au développement. Ce rapport jette un regard nouveau sur les obstacles à la prestation de services dans les sous-secteurs au niveau national et recommande des moyens de combler ces lacunes.»

Le rapport indique les mesures à prendre pour combler les lacunes. Les ministères de tutelle peuvent mettre en place des modes de prestation de services renforcés et mener une action de mobilisation fondée sur des données concrètes pour combler le déficit

de financement. Les partenaires de développement peuvent répondre aux besoins et récompenser les efforts déployés en adaptant l'assistance technique et les modalités de l'aide aux différents stades de développement décrits dans le rapport.

Les ministères des Finances peuvent augmenter progressivement la part du secteur dans le budget national à 5% des recettes nationales et collaborer avec les ministères de l'Eau et de l'Assainissement pour intégrer les dispositifs sectoriels dans les systèmes centraux du gouvernement, comme la gestion du budget et des dépenses.

Enfin, le Conseil africain des ministres de l'Eau peut plaider en faveur d'une aide extérieure plus importante dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et encourager l'apprentissage mutuel au niveau

REGISTRE DU COMMERCE

## Plus de 350.000 nouvelles inscriptions en 2010



Le nombre d'opérateurs économiques nouvellement inscrits au registre du commerce en 2010 en Algérie a atteint 364.362 opérateurs de différents secteurs d'activité économique et commerciale, a-t-on appris hier auprès du Centre national du registre du commerce CNRC.

«Les nouvelles inscriptions au registre du commerce au 31 décembre de l'année écoulée se sont élevées à 364.362 inscriptions effectuées par des opérateurs économiques à travers le pays, dont environ 90% sont constitués en personnes physiques activant dans le secteur commercial.» Durant l'année 2009, cet organisme a recensé 286.347 nouvelles inscriptions, portant à 1.348.621 opérateurs recensés à la fin de cette année. Ainsi, le taux des nouvelles inscriptions des opérateurs économiques et commerciaux au CNRC entre 2009 et 2010 est de l'ordre de 78%. Cette progression est le résultat des «mesures très concrètes prises par les pouvoirs publics en vue d'assouplir et d'alléger les procédures de création d'activités de production et de services, destinées aux investisseurs et notamment aux jeunes porteurs de projets, pour relancer l'insertion des jeunes promoteurs dans le cadre des

différents dispositifs de création d'entreprises», a-t-il expliqué. Soulignant que le nombre d'opérateurs économiques qui se font inscrire auprès des antennes du Centre à travers le pays est en constante augmentation, il a précisé que 93% des nouvelles inscriptions au CNRC sont le fait d'opérateurs constitués en personnes physiques alors que le reste sont des sociétés. Selon les données du Centre arrêtées au 8 décembre 2010, 1.413.628 opérateurs étaient inscrits au registre du commerce au niveau national, parmi lesquels 1.288.418 inscrits comme personnes physiques et 125.210 sont des entités (sociétés) à caractère économique ou commercial. C'est dans la wilaya d'Alger où l'on a encore enregistré le plus de nouvelles inscriptions, portant le nombre total des opérateurs économiques dans la capitale au début décembre 2010 à 182.978 avec 142.917 opérateurs constitués en personnes physiques et 40.061 sociétés commerciales. En tout, 64.141 opérateurs économiques étaient recensés dans la wilaya de Sétif par les services du CNRC, dont 58.125 personnes physiques, alors que les 6.016 autres se sont fait inscrire comme des personnes morales (sociétés), a précisé M. Bakir.

## Finances : les réserves de change ont rapporté 4,6 milliards de dollars



Les placements des réserves de change de l'Algérie à l'étranger ont rapporté 4,6 milliards de dollars en 2010, contre un rendement de 4,74 milliards de dollars en 2009, a indiqué un rapport de la Banque d'Algérie (BA).

Ce volume de rendement, mentionné sous l'appellation «crédits des facteurs» au chapitre relatif à la balance des paiements dans le rapport 2010 sur l'évolution économique et monétaire de la BA, édité de 5,13 milliards de dollars (mats USD) en 2008, de 3,81 mds USD en 2007 et de 2,42 mds USD en 2006. Environ 98% de ces placements, répartis entre les Etats-Unis et l'Europe, sont effectués en portefeuille de titres souverains (valeurs d'Etat) que l'Algérie avait achetées entre les années 2004 et 2007, lorsque les

taux d'intérêt mondiaux étaient relativement élevés, a fait remarquer M. Mohamed Laksaci, gouverneur de la BA lors d'une rencontre consacrée à la présentation du rapport. Ces titres sont soumis à un taux d'intérêt moyen fixe de 3% en 2010, un rendement légèrement inférieur à celui de 2009 et 2008, selon M. Laksaci. Les réserves de change de l'Algérie étaient de 162,2 mds USD fin 2010, soit plus de trois années d'importations de biens et services, contre 148,9 mds USD à la fin 2009, a-t-il rappelé. «La politique (de gestion des réserves) menée par la banque d'Algérie depuis 2004 a prouvé son efficacité en 2011», s'est réjoui M. Laksaci qui faisait allusion à la résilience des placements de l'Algérie face à la crise de la dette aux Etats-Unis.

AFFECTÉ PAR LES CHIFFRES  
SUR L'EMPLOI AUX USA

## Le pétrole termine la semaine en forte baisse

Les prix du pétrole ont baissé vendredi en fin d'échanges européens, affectés par des chiffres négatifs sur l'emploi des Etats-Unis en août et des craintes pour la demande énergétique américaine, alors que l'effet d'une tempête tropicale dans le golfe du Mexique semble être secondaire sur le marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a lâché 1,03 dollar à 113,26 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance a perdu 1,73 dollar, à 87,20 dollars. «Les prix du pétrole ont accéléré brutalement leurs baisses après les chiffres très médiocres sur l'emploi américain», commentent les analystes. Après 10 mois consécutifs de croissance, l'économie américaine n'a pu créer aucun emploi en août, alors que les analystes tablaient sur une légère hausse, et le taux de chômage s'est maintenu au niveau très élevé de 9,1%, selon le rapport mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis. Après cette publication, les prix du pétrole ont plongé de plus de 3,50 dollars à New York et de près de 3 dollars à Londres avant de limiter leurs pertes. La 13e dépression tropicale de la saison en Atlantique s'approchait vendredi des côtes de Louisiane (sud des Etats-Unis) et pourrait évoluer en tempête tropicale d'ici à samedi. Les compagnies pétrolières ont évacué une grande partie de leurs personnels opérant sur les plate formes offshore et certaines ont suspendu leur production de gaz et de pétrole. Le Golfe du Mexique représente plus d'un quart de la production de brut américaine.

DURANT LE MOIS D'AOÛT

## Coup d'arrêt des embauches aux Etats-Unis

L'économie américaine n'a créé aucun emploi en août, mettant fin à dix mois consécutifs d'embauches nettes, et maintenant au taux élevé de 9,1% le chômage aux Etats-Unis, selon le rapport mensuel du département du Travail sur l'emploi et le chômage. Les destructions d'emplois ont exactement compensé les créations de postes du mois, indique le rapport officiel sur l'emploi du ministère, alors que les économistes tablaient sur un solde des embauches positif, de 70.000, selon leur prévision médiane. Les chiffres de l'emploi d'août sont les plus mauvais depuis ceux de septembre 2010, où l'économie américaine avait détruit pour la dernière fois plus d'emplois qu'elle n'en avait créé. Ils sont peu encourageants puisque les créations d'emplois des deux mois précédents ont été révisées en forte baisse et que les embauches nettes du secteur privé (17.000) apparaissent près de dix fois inférieures à celles de juillet, selon ces données. «La croissance moyenne de l'emploi sur les quatre derniers mois a été bien moins forte qu'au cours des quatre premiers mois de l'année», écrit le ministère. Selon les chiffres du ministère, les deux seuls secteurs d'activité qui ont véritablement embauché en août, sont celui des services aux entreprises (28.000 emplois nets créés) et celui de l'éducation et des soins de santé (solde de +34.000). Mesuré au sens large, c'est-à-dire en incorporant les chômeurs dits découragés, un certain nombre d'autres exclus du décompte officiel, ainsi que les personnes contraintes de travailler à temps partiel à défaut de pouvoir trouver un emploi à plein temps, le taux de chômage des Etats-Unis est remonté de 0,1 point en août, pour s'établir à 16,2%. Le ministère du Travail fait également état d'une baisse du salaire horaire moyen en août par rapport au mois de juillet, et, sur un an, sa hausse n'atteint que 1,9% alors que l'inflation a été de 3,6% sur la même période, selon la même source.

POUR LA CRÉDIBILITÉ DU PAYS

# Trichet qualifie la réduction du déficit italien de «*décisive*»

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet a souligné samedi la nécessité pour l'Italie de respecter les objectifs de réduction du déficit contenu dans son nouveau plan de rigueur, qualifiant cette réduction de «*décisive*» pour la crédibilité du pays.

«*Cela est absolument décisif pour consolider et renforcer la qualité et la crédibilité de la stratégie italienne et de sa solvabilité*», a déclaré M. Trichet lors du Forum Ambrosetti, sorte de mini-Davos à l'italienne réunissant jusqu'à ce dimanche des personnalités du monde politique et de la finance à Cernobbio, sur les rives du lac de Côme (nord).

«*Il est essentiel que l'objectif qui a été annoncé pour diminuer le déficit soit pleinement confirmé et mis en œuvre*», a-t-il ajouté. Il avait déjà pressé l'Italie de tenir ses objectifs dans un entretien publié ven-



dredi par le quotidien économique *Il Sole 24 Ore*. M. Trichet a également appelé à renforcer la «*flexibilité*» de l'économie italienne.

Le président de la BCE a formulé ses remarques dans le cadre d'une question au président italien Giorgio Napolitano, figure au rôle essentiellement honorifique très respectée en Italie. «*Je suis convaincu qu'il*

*est essentiel que les objectifs soient confirmés et traduits en actes concrets*», lui a répondu M. Napolitano, en liaison vidéo depuis Rome, faisant part de sa «*confiance*» mais appelant toutefois la majorité et l'opposition à entériner «*rapidement*» le plan de rigueur au Parlement.

Afin de calmer les marchés, le gouvernement de Silvio Berlusconi a adopté en urgence le 12 août un nouveau plan de rigueur draconien de 45,5 milliards d'euros qui doit permettre à l'Italie de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2013, et non en 2014 comme prévu auparavant. En 2010, le déficit italien s'est élevé à 4,6% du PIB.

Mais le gouvernement a depuis renoncé à l'une des mesures phares de ce plan, une «*taxe de solidarité*» sur les revenus élevés, ainsi qu'une mesure contestée sur les retraites. Afin de compenser le manque à gagner, il a annoncé le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, dont les résultats sont toutefois difficiles à estimer. La Commission européenne s'est d'ailleurs inquiétée vendredi de ce poids accordé à la lutte contre l'évasion.

CRISE DES "SUBPRIMES"

# Deutsche Bank juge «*infondées*» les accusations américaines

La banque allemande Deutsche Bank a jugé infondées, hier, les accusations de l'Agence fédérale de financement du logement (FHFA) qui veut récupérer auprès de plusieurs banques des pertes causées par des prêts immobiliers à risque.

«*Nous jugeons infondées les accusations de la FHFA*», a affirmé dans un communiqué Ronald Weichert, porte-parole de la Deutsche Bank. La FHFA a lancé vendredi aux Etats-Unis des poursuites contre 17 banques et institutions financières, dont Deutsche Bank, pour leur faire payer

les lourdes pertes subites par deux géants du financement des prêts immobiliers, Fannie Mae et Freddie Mac, lors de la crise des «*subprimes*» qui a ébranlé l'économie mondiale. «*Fannie*» et «*Freddie*», qui s'étaient lancés dans le «*subprime*» en 2006, ont subi des pertes immenses avant d'être placés sous tutelle publique en septembre 2008. Depuis, l'Etat américain a injecté au total plus de 170 milliards dans leur capital pour arrêter l'hémorragie financière. Selon la FHFA, les établissements qui ont vendu à «*Fannie*» et «*Freddie*» des

titres adossés à des prêts immobiliers ont menti sur certaines caractéristiques de ces titres ou des prêts qu'ils regroupaient dedans, notamment sur les vérifications faites auprès des ménages emprunteurs.

«*Fannie Mae et Freddie Mac ont la réputation d'être des investisseurs expérimentés*», a ajouté Deutsche Bank, estimant que ces entreprises savaient ce qu'elles faisaient.

«*Nous nous défendrons par tous les moyens contre cette action*», a ajouté le porte-parole.

GRANDES ÉCONOMIES MONDIALES

# Le commerce de marchandises au ralenti

La croissance du commerce de marchandises a ralenti dans les grandes économies au cours du deuxième trimestre 2011, période durant laquelle un repli jugé substantiel des exportations a été relevé, a indiqué mercredi dernier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Si les importations totales des pays du G7 et des BRICS (pays émergents) ont augmenté seulement de 1,1% au deuxième trimestre contre 10,1% au trimestre précédent, leurs exportations totales ont ralenti à 1,9% contre 7,7% au trimestre précédent, a précisé le Club des pays les plus riches de la planète, dans un communiqué parvenu à l'APS. Les importations de la

Chine ont progressé de 0,7%, contre 11,1% au premier trimestre (le plus faible taux depuis le premier trimestre 2009), tandis que les exportations ont bondi de 10% (contre 2,9% au trimestre précédent), conduisant à un «*vif*» accroissement de l'excédent commercial, estime l'OCDE.

Aux Etats-Unis, la croissance des importations a ralenti à 3% (contre 11,1% au trimestre précédent) et la croissance des exportations est tombée à 2,6% (contre 5,6% au trimestre précédent), selon la même source.

Par rapport au premier trimestre, les taux de croissance à la fois des importations et des exportations ont ralenti dans tous les pays du G7 et des BRICS, excep-

te au Brésil, où les importations ont fortement crû de 11,2% (contre 5,7% au trimestre précédent), et en Chine.

Le commerce de marchandises a continué de croître fortement dans les grandes économies au cours du premier trimestre 2011, en ce sens que les importations totales des pays du G7 et des BRICS ont augmenté de 11% au premier trimestre contre 8,2% au trimestre précédent, selon un rapport de l'OCDE, publié en juin dernier. Les pays du G7 comprennent le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Les BRICS comprennent le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Afrique du Sud.

THÉÂTRE RÉGIONAL  
DE BECHAR**Lancement  
du projet avant  
la fin de l'année**

Le projet de réalisation d'un théâtre régional à Bechar sera finalement lancé au début du mois de décembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture de cette wilaya.

Les travaux de réalisation de ce théâtre, dont le démarrage devait initialement avoir lieu en 2010, ont connu des retards dus à l'absence, au centre-ville, d'assiette foncière nécessaire à sa concrétisation.

Ce n'est que "dernièrement" qu'il a été procédé à la désignation d'un terrain d'implantation de cette structure au niveau de la nouvelle zone d'expansion urbaine, "Zone Bleue", située au sud de la ville de Bechar, a-t-on fait savoir.

Une enveloppe de 400 millions DA est consacrée par le secteur de la Culture pour la concrétisation de ce projet appelé à développer et promouvoir les activités théâtrales à travers l'ensemble de la région du Sud-ouest du pays, a-t-on précisé.

Ce futur édifice culturel, dont les travaux de réalisation devraient s'étaler sur 24 mois, aura une capacité d'accueil de 500 places. Il sera en outre doté de plusieurs structures, servitudes et autres équipements techniques nécessaires à sa vocation artistique, selon la même source.

APS

**RÉALISATION D'UN MUSÉE  
RÉGIONAL À MOSTAGANEM****Pour la  
sauvegarde  
du patrimoine**

Un terrain de plus de 5.600m<sup>2</sup> a été choisi dans la localité de Kharouba, à l'est de la ville de Mostaganem, pour l'implantation d'un musée régional, a-t-on appris auprès de la direction de la culture.

Le lancement des travaux de réalisation de cette infrastructure culturelle est prévu pour le dernier trimestre de cette année, "au plus tard", a-t-on précisé de même source. Un délai de 14 mois a été fixé pour la réception des travaux, a-t-on ajouté de même source.

Ce musée, dont le projet s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de l'exercice précédent, permettra de conserver et garder les pièces archéologiques et œuvres d'art témoignant de différentes époques historiques de la région ouest du pays.

Ce futur édifice comportera, entre autres, des salles d'expositions et autres espaces destinés à recevoir différentes collections historiques, artistiques et paléontologiques, notamment.

Une aile sera réservée aux chercheurs et à des laboratoires d'entretien de manuscrits et de vestiges historiques. Il abritera également une salle de lecture, une autre pour l'informatique et l'Internet ainsi qu'un bloc administratif.

APS

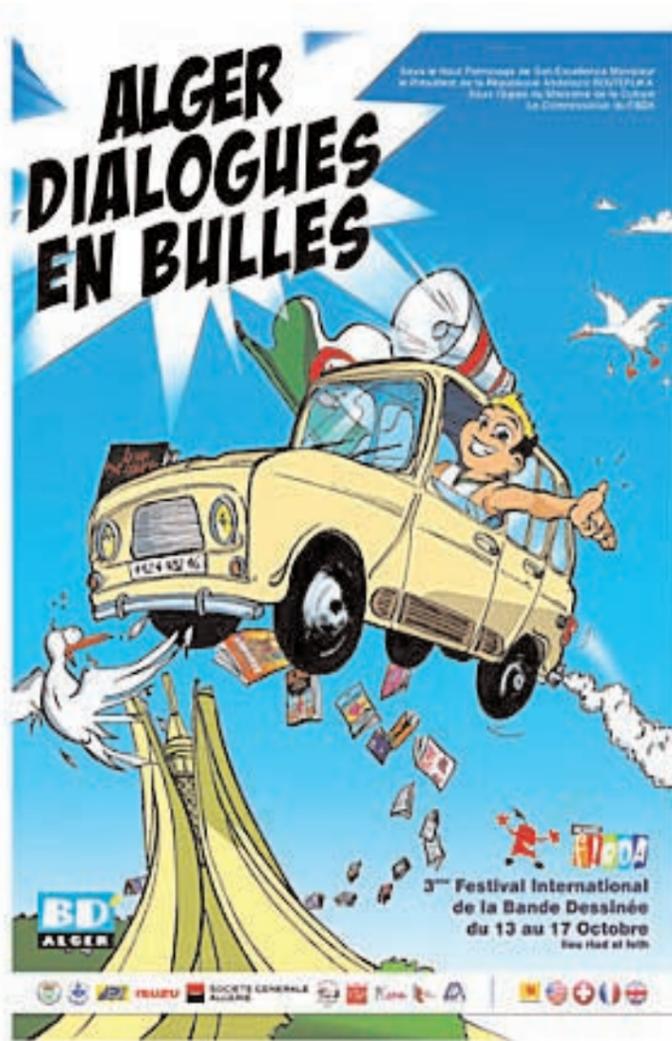
4<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER**«Alger, bulles sans frontières»**

*Le festival international de la bande dessinée d'Alger signera un retour des plus percutants. Avec sa 4<sup>e</sup> édition, les organisateurs annoncent d'ores et déjà pour son déroulement du 5 au 8 octobre 2011 une pléiade d'activités artistique sous le slogan «Alger, bulles sans frontières».*

PAR KAHINA HAMMOUDI

«**T**out frais, tous neufs» informe le commissariat du festival. Avec cette nouvelle édition, les auteurs de la bande dessinée témoigneront à travers leurs dessins d'un événement important de la guerre d'Algérie : le 17 octobre 1961.

Ainsi, cette 4<sup>e</sup> édition qui promet d'être un régal attirera certainement de plus en plus de visiteurs et suscitera la curiosité des professionnels internationaux. «*Toujours du nouveau dans la continuité. C'est un de nos principes. De la création, toujours de la création soutenue par la formation et surtout par l'esprit d'initiative. Nous ne perdons pas de vue que la BD est avant tout un art avant d'être un ensemble de techniques. Le nouveau réside cette année dans une thématique et pas des moindres : la culture de la paix dans le monde, thématique qui a inspiré un titre très évocateur : «Alger, bulles sans frontières» ...qui tout en prônant l'ouverture et l'abolition des clivages annonce un humanisme à la portée de tous : la paix»,* déclare dans son éditorial du site officiel le commissaire du festival Dalila Nadjem. Abrité par des chapiteaux installés au niveau de l'esplanade de Riadh El Feth, le FIBDA regroupera comme à l'accoutumée des expositions, des livres et des séances dédicaces. Le comité du festival



souhaite informer d'un contretemps survenu sur le concours affiche. Le jury du festival a en effet procédé à une première délibération le 27 août, mais la réception le jour suivant de huit affiches supplémentaires envoyées le 15 août a annulé ces résultats.

Mais il a annoncé hier une nouvelle délibération. Les résultats seront annoncés au grand public au courant de la semaine. Puis il est à noter que plusieurs hommages seront rendus cette année à de grandes figures de la BD. A tout seigneur tout honneur, le prix d'honneur FIBDA 2011, décerné à Aider vient couronner un parcours exceptionnel du fidèle ami de la BD algérienne. Il sera décerné à Francis Groux le Prix de la reconnaissance. Francis Groux est né le 28 juillet 1934 près d'Angoulême. Il a fait de sa passion pour la BD et son pays natal un rendez-

vous mondial, car il est le fondateur du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Il est des parcours imprévisibles qui font de votre vie tout a fait autre chose de ce que vous avez prévu. C'est le cas de Francis Groux.

Ni dessinateur ni caricaturiste encore moins bédéiste mais seulement lecteur assidu et passionné de BD, Francis Groux, animé d'une volonté inébranlable, œuvrera avec abnégation pour faire connaître la BD autour de lui d'abord puis dans le monde entier. Puis le second à qui le festival rendra hommage sera pour le défunt Brahim Guerroui avec le Prix patrimoine à titre posthume. Le bédéiste-caricaturiste a été lâchement assassiné le 4 septembre 1995. Mais cette mort atroce n'a pas tué sa mémoire. Brahim Guerroui à *El Moudjahid* et *El Manchar*. Il a créé des personnages dont on se souvient toujours à l'instar de «Si Batata» «Mérrouane» «Lambote» et «Tartogaz». Il exprimait à travers eux sa vision d'une époque. De

1970 à jusqu'à sa mort, Brahim Guerroui produira régulièrement des albums mais aussi de nombreux articles dans les revues et les journaux à grand tirage. Son message, toujours percutant, sera remarqué. «*Ce prix décerné à titre posthume a une signification qu'il faudra comprendre comme un grand hommage à un Algérien qui a défendu son algérianité jusqu'au dernier souffle, par le verbe et par le trait décapant de son art. Il faut aussi l'inscrire comme un geste à l'attention des jeunes qui doivent perpétuer la tradition, toute la tradition, tout en innovant, car on bâtit toujours en s'inspirant sur ce qui a existé. La mémoire est ce qu'il faut préserver pour continuer d'exister*», déclarent les organisateurs.

K. H.

**«DÉCOUVERTE DE LA BAHADJA ENTRE 1516 ET 1830»****Un nouveau livre sur l'histoire d'Alger**

**D**écouverte de la Bahdja entre 1516 et 1830 est le titre d'un nouvel ouvrage de référence sur la ville d'Alger, destiné tant aux lecteurs en général qu'aux chercheurs en histoire, ethnographie, archéologie et métiers traditionnels.

L'auteur, Mohamed Benmeddour, cadre à l'Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, a voulu, de par son expérience vécue sur le terrain, apporter un "plus" dans la connaissance des aspects socio-économique, urbain, militaire et ethnographique d'Alger entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Ce livre de 304 pages renferme des indications historiques ainsi que des des-

criptions détaillées de l'antique Médina d'El-Djazair. Edité par la Maison des livres et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), il retrace diverses situations sous la Régence d'Alger et les rapports de celle-ci avec la Porte sublime (nom donné autrefois au gouvernement ottoman), et aborde de la vie culturelle de l'époque et son architecture.

Concernant ce dernier point, l'auteur a consacré un chapitre de son livre aux bâtis intra et extra-muros de l'antique cité, avec notamment ses palais et villas et leurs somptueux jardins.

L'ouvrage contient cinq chapitres : "Chronologie des Turcs à Alger

(1516-1830)", "Les vestiges d'El-Djazair / les palais", "Histoire et coutumes ottomanes", "L'éventail et l'occupation française (1830-1962)", ainsi que "Préhistoire et occupations".

Le lecteur peut également apprécier des illustrations et images d'Alger et de son histoire : portes principales, rues de la Casbah, batailles maritimes...

Mohamed Benmeddour compte publier prochainement sur le même sujet "Découverte de la Bahdja entre 1830 et 1962" et "Découverte de la Bahdja entre 1962 et 1985". Il a en projet aussi un livre intitulé "Coutumes et traditions sahariennes".

APS

MONDIAUX-2017 D'ATHLÉTISME

«**Les dates peuvent être changées**»



(**Lamine Diack**)

Les Championnats du Monde 2017 d'athlétisme peuvent se dérouler en dehors des dates traditionnelles, si Doha, un des deux candidats avec Londres, était choisi pour les accueillir, a indiqué le président de la Fédération internationale (IAAF), Lamine Diack, hier à Daegu.

"On peut changer les dates. Nous n'avons jamais dit que les compétitions devaient se dérouler en août. Je n'ai rien contre le fait que les Mondiaux clôturent la saison", a déclaré le patron de l'IAAF lors d'une conférence de presse de clôture des Mondiaux-2011.

A Doha, les températures estivales peuvent atteindre les 40 degrés. Déjà organisateur du Mondial-2022 de football et des Championnats du Monde de handball messieurs en 2015, le Qatar est également candidat à l'organisation des jeux Olympiques 2020, en dehors des dates traditionnelles (15 juillet-31 août).

Pour rappel, les Mondiaux-2013 d'athlétisme auront lieu à Moscou alors que ceux de 2015 se dérouleront à Pékin

MONDIAUX-2011 D'ATHLÉTISME (FINALE 1.500 M)

**Boukensa termine à la 11<sup>e</sup> place**

L'Algérien Tarek Boukensa a terminé à la 11<sup>e</sup> place de la finale de l'épreuve du 1.500 m des Mondiaux d'athlétisme à Daegu (Corée du Sud), disputée samedi et remportée par le Kényan Asbel Kiprop avec un chrono de 3 min 35 sec 69/100es contre 3:38.05 pour l'athlète algérien. La médaille d'argent a été remportée par l'autre Kényan, Silas Kiplagat, en 3 min 35 sec 92/100es, alors que le bronze est revenu à l'Américain Matthew Centrowitz (3:36.08). Tarek Boukensa, qui s'était qualifié jeudi pour la finale en terminant deuxième de sa série, a devancé au classement le Néo-Zélandais Nicholas Willis (3:38.69) qui avait pris les commandes lors des 800 m. Son entraîneur et manager, Ammar Brahmia, avait estimé jeudi que son athlète, âgé de 29 ans, était capable d'un "coup d'éclat", notamment après l'élimination du Bahreïni d'origine kényane Yussuf Saad Kamel, tenant du titre.

Mais ça n'a pas été le cas et Boukensa doit se contenter de cette 11<sup>e</sup> place en finale avec son 3:38.05, loin de sa meilleure performance qui est de 3:30.92 et du chrono de 3:34.70 réalisé en cours d'année. De son côté, Kiprop, 22 ans et champion olympique en titre, a offert à son pays sa première médaille d'or sur la distance en 13 éditions des Championnats du Monde.

ELIMINATOIRES CAN-2012 (5<sup>E</sup> J/TANZANIE-ALGÉRIE)

## Vahid Halilhodzic apporte sa touche à l'édifice

La première sortie officielle du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, samedi face à la Tanzanie (1-1), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2012, a permis au technicien de marquer son territoire et surtout apporter une touche qui a tant manqué aux "Verts".

Même si les coéquipiers du buteur Hameur Bouazza ont tardé à entrer dans le match, il reste que la 2<sup>e</sup> période a permis aux puristes d'avoir un aperçu sur les capacités tactiques de Vahid Halilhodzic qui, par un coaching de maître, a réussi à bousculer les données, et n'était-ce le manque de lucidité devant les buts, les Algériens auraient pu prétendre à mieux.

Personne ne peut le nier, la sélection algérienne sous l'ère d'Halilhodzic est loin d'être ridicule, avec des signes qui ne trompent pas sur la marge de progression que peuvent atteindre les "Verts" sous la coupe de l'ancien coach de la Côte d'Ivoire.

"En dehors du résultat, je pense qu'on a bien joué qu'auparavant, nous étions bien positionnés sur le terrain, mieux organisés, avec un schéma tactique (4-3-3), qui a fonctionné à merveille en 2<sup>e</sup> période, le coaching du sélectionneur était bon, seulement nous sommes appelés à faire preuve de plus de lucidité devant les buts", a affirmé Bouazza, auteur du but égalisateur.

Même si l'Equipe nationale aurait pu prétendre à mieux, il n'en demeure pas moins que le travail d'Halilhodzic commence à porter ses fruits, même si un long



chemin reste à parcourir.

"Je suis triste, parce que j'aurais voulu gagner, mais la production des joueurs et leur combativité, notamment en 2<sup>e</sup> période, sont très satisfaisantes. Nous devons encore travailler pour se perfectionner et aspirer à de meilleurs résultats", a affirmé le coach national à l'issue de la rencontre.

### Oublier la CAN 2012 et se concentrer sur l'avenir

Maintenant que la qualification pour la CAN 2012 est quasiment nulle, il reste pour l'Equipe nationale de se concentrer sur les futurs objectifs, à commencer par les éliminatoires de la Coupe du monde 2014, dont le coup d'envoi est prévu au mois de juin 2012.

Vahid Halilhodzic, qui sait pertinemment qu'un gros travail reste encore à accomplir, a désormais une bonne idée sur le groupe qui sera appelé à défendre les

couleurs nationales dès juin prochain.

La rencontre de la Tanzanie, qui sera suivie par celle de la Centrafrique, le 9 octobre, permettront au coach national de cerner les insuffisances et, de là, travailler à les corriger pour entamer les éliminatoires du Mondial 2014 sur de bonnes bases.

Les deux rencontres amicales prévues au mois de novembre prochain, le 12 contre la Tunisie et le 15 face à un adversaire à déterminer, seront une belle occasion pour le Bosnien de tester son équipe et pourquoi pas donner l'occasion à d'autres éléments, capables de donner le plus escompté.

Une chose est sûre, la sélection algérienne est en train d'amorcer un nouveau départ sous la houlette de Vahid Halilhodzic, qui de par son expérience et son savoir-faire, pourrait permettre à l'Algérie de retrouver sa place parmi le gotha africain.

## Hameur Bouazza : «J'espère que ce but en appellera d'autres»



L'attaquant international algérien de Milwall (Div. 2 anglaise), Hameur Bouazza, n'a pas caché sa satisfaction après avoir contribué au match nul décroché samedi à Dar Es-Salaam face à la Tanzanie (1-1), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée (Gr. D) des éliminatoires de la CAN-2012.

"Ça fait très longtemps que je n'ai pas été retenu en sélection, et le fait de marquer mon retour par un but, et de surcroît

à l'extérieur, me réchauffe le cœur. Je suis heureux, j'espère que cette réalisation en appellera d'autres", a indiqué à l'APS Bouazza, qui retrouve la sélection nationale après une longue absence.

L'Equipe nationale est éliminée de la course pour la qualification, à l'issue de ce match nul face à la Tanzanie, qui scelle le sort des deux sélections, en attendant la confrontation prévue dimanche à Bangui entre la République centrafricaine et le Maroc, qui se partagent le fauteuil de leader avec 7 points chacun.

Auteur de trois buts avec son club depuis le début de la saison, Bouazza s'est dit en possession de tous ses moyens, chose qui lui a permis d'être au top face aux "Taifa Stars".

"Je me sens en super forme, j'espère que je continuerai sur cette lancée et surtout être épargné par les blessures", a-t-il ajouté.

Revenant sur le match, l'ancien joueur d'Arles-Avignon (Ligue 2 française) estime que l'Algérie aurait pu repartir avec le gain de la rencontre.

"Nous n'avons pas bien entamé la partie, chose qui a facilité la tâche à l'adver-

saire pour nous tromper. En 2<sup>e</sup> mi-temps, on s'est bien repris, on a égalisé, mais le manque de concentration nous a empêchés d'ajouter d'autres buts, franchement, on aurait pu repartir avec un succès".

Pour Vahid Halilhodzic, l'Equipe nationale ne s'est jamais créé autant d'occasions à l'extérieur, chose que partage Bouazza qui estime que cela est de bon augure.

"Les occasions, on les a eues, mais on n'a pas réussi à les mettre au fond. Nous devons oublier ce match, et s'atteler à corriger nos insuffisances, en vue des prochains rendez-vous", a-t-il affirmé.

Enfin, Hameur Bouazza estime que la sélection nationale commence à retrouver ses repères sur le terrain, notamment après la venue à la barre technique du Bosnien Vahid Halilhodzic.

"En dehors du résultat, je pense qu'on a bien joué qu'auparavant, nous étions bien positionnés sur le terrain, mieux organisés, avec un schéma tactique (4-3-3), qui a fonctionné à merveille en 2<sup>e</sup> période, le coaching du sélectionneur était bon, seulement nous sommes appelés à faire preuve de plus de lucidité devant les buts", a-t-il conclu.

## Barbara Gandolfi L'amie de Jean-Paul Belmondo inculpée

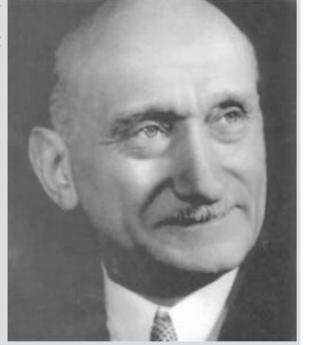


Bourreau des cœurs, c'est à peu près le seul défaut qui caractérise Jean-Paul Belmondo. Un penchant tout à fait excusable qui a peut-être séduit Barbara Gandolfi. La dernière compagne en date du Magnifique, a de son côté une plus grande part d'ombre et la justice l'accuse d'être bien plus qu'une séductrice. La presse belge révèle en effet, que la jeune femme va être renvoyée devant le tribunal correctionnel de Bruges, pour détention d'armes prohibées. Cette affaire, Barbara Gandolfi y est mêlée depuis juin 2007. A l'époque, celle qui n'est pas encore la proche de Jean-Paul Belmondo, subit une perquisition à son domicile, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de stupéfiants dans laquelle elle a été entendue mais pas poursuivie. On retrouve un coup de poing américain et un taser dans son appartement d'Ostende. Si la sulfureuse brune affirme que ces deux objets appartiennent à l'une de ses amies victime d'une agression, les enquêteurs n'en sont toujours pas persuadés. Me Marijijn Van Nooten qui défend la compagne de Jean-Paul Belmondo a confirmé la décision prise par le parquet de Bruges d'entendre une nouvelle fois sa cliente. L'avocate estime qu'il s'agit d'un « acharnement » contre Barbara Gandolfi. Elle s'insurge également contre le fait que « les parquets se mettent en Belgique à poursuivre toutes les femmes qui, pour se défendre en cas d'agression, possèdent un pepperspray dans leur sac à main ». En marge de cette affaire, celle qui accompagnait cette année le héros de l'As des As sur les marches de Cannes, reste soupçonnée d'avoir employé du personnel de façon illégale. Elle a déjà été condamnée à verser la somme de 27 500 euros pour cela. Le passé et l'attitude de Barbara Gandolfi dérangent dans l'entourage de Jean-Paul Belmondo. L'acteur de 68 ans est, on le sait, diminué physiquement. Sa compagne pourra-t-elle compter sur lui.

## LE CARNET DU MIDI

### 1963 LE PÈRE DE L'EUROPE

Jean-Baptiste Nicolas Robert Schuman, né le 29 juin 1886 à Luxembourg était un homme d'État français et est considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne. Bien qu'il fût né à Clausen, un faubourg de la ville de Luxembourg (où sa maison natale existe toujours, étrangement à moins de 300 mètres du bâtiment du Parlement européen qui porte son nom), Robert Schuman fut allemand de naissance. Après son annexion l'Alsace-Lorraine réintègre la nation française et Robert Schuman, devenu Français, candidat de l'Union républicaine lorraine, entre en 1919 au Parlement comme député de la Moselle jusqu'en 1940. La Seconde Guerre mondiale éclate et en mars 1940, Robert Schuman est nommé sous-secrétaire d'État pour les Réfugiés. Le 10 juillet 1940, avec 568 autres parlementaires il vote pour les « pleins pouvoirs » au maréchal Pétain. Robert Schuman, réfugié sur ses terres lorraines, est arrêté par la Gestapo et mis au secret dans la prison de Metz, avant d'être transféré à Neustadt. Âgé de cinquante-six ans, il s'évade et réussit à rejoindre la zone libre en août 1942. Il est Président du Conseil (1947) (MRP), puis Ministre des Affaires étrangères (1947-1952), il fut un des grands négociateurs de tous les traités majeurs de la fin de la Seconde Guerre mondiale (Conseil de l'Europe, pacte de l'Atlantique Nord, CECA, etc.). Robert Schuman concrétise l'initiative en proposant – non sans audace de la part d'un député lorrain – par sa Déclaration du 9 mai 1950, de placer la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. Cette proposition entraîne la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui est à l'origine de l'actuelle Union européenne. C'est en ce 9 mai, que tous les ans le « Jour de l'Europe » commémore ce qui constitue, selon Jacques Delors, le geste le plus important de ces dernières décennies. En 1953, chargé du dossier marocain (le Maroc, comme « protectorat », dépendait des Affaires étrangères), il tente de s'opposer à la déposition de Mohammed V, ce qui lui vaut d'être évincé du gouvernement. De 1958 à 1960, il est le 1<sup>er</sup> président du Parlement européen, lequel lui décerne, à la fin de son mandat, le titre de « Père de l'Europe ». Il se retire de la politique en 1962 et s'éteint ce jour à l'âge de soixante-dix-sept ans.



### 1989 LE COMMISSAIRE MAIGRET

Georges Simenon est un écrivain belge francophone né à Liège (Belgique). L'abondance et le succès de ses romans policiers (notamment les Maigret) éclipsent en partie le reste d'une œuvre beaucoup plus riche. Simenon est en effet un romancier d'une fécondité exceptionnelle : on lui doit 192 romans, 158 nouvelles, plusieurs œuvres autobiographiques et de nombreux articles et reportages publiés sous son propre nom et 176 romans, des dizaines de nouvelles, contes galants et articles parus sous 27 pseudonymes. Il est l'auteur belge le plus traduit dans le monde. C'est à l'âge de douze ans qu'il décide de vouer sa vie au roman. A seize ans, il entre comme reporter à la rubrique « faits divers » du journal très conservateur La Gazette de Liège. Cette période journalistique fut pour le jeune Simenon, juste âgé de seize ans, une extraordinaire expérience qui lui permet d'explorer les dessous de la vie d'une grande ville, les dessous de la politique, mais aussi de la criminalité, de fréquenter et de pénétrer la vie nocturne réelle, de connaître les dérives dans les bars et les maisons de passe ; elle lui permet aussi d'apprendre à rédiger de façon efficace. Il écrira plus de 150 articles sous le pseudonyme « G. Sim. » à 69 ans, il renonce au roman, mais n'en a pas fini avec l'écriture et l'exploration des méandres de l'homme, à commencer par lui-même : il rédige une longue autobiographie de 21 volumes, dictant tout sur un petit magnétophone. Le suicide de sa fille Marie-Jo à l'âge de 25 ans, endeuille ses dernières années. A 86 ans, Georges Simenon s'éteint à son domicile lausannois à l'aube du 4 septembre.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1870 Naissance de la III<sup>e</sup> République

Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870, les Parisiens apprennent que Napoléon III a été fait prisonnier par les Prussiens à Sedan. Dès l'annonce de la défaite, les députés renoncent à confier la régence à l'impératrice Eugénie, confinée au palais des Tuileries, et commencent à préparer la déchéance de Napoléon. Le corps législatif se réunit à 1h du matin. La foule envahit le Palais Bourbon. Gambetta et Jules Favre parviennent à entraîner les manifestants à l'Hôtel de Ville où siègent déjà les révolutionnaires, bien décidés à former un gouvernement. Mais la tentative est déjouée, Favre et Gambetta font plébisciter la nomination du Général Trochu comme gouverneur de Paris et forment un gouvernement modéré de Défense nationale. Les ministres sont immédiatement nommés : Gambetta (Intérieur), Favre (Affaires étrangères)... Etienne Arago est nommé maire de Paris, chargé de désigner les maires des arrondissements : Carnot dans le 8<sup>ème</sup>, Clemenceau dans le 18<sup>ème</sup>. La République est proclamée aux Tuileries.

### 1886 Reddition du chef apache Geronimo

Né en Arizona en juin 1829, Geronimo appartient à la tribu des Chiricahua dont il devient le chef respecté par tous. A l'été 1858, en l'absence des guerriers, les Mexicains attaquent le camp de Geronimo et massacrent femmes et enfants. Geronimo perd sa mère, sa femme et ses trois enfants. Dès lors, le chef apache et ses guerriers enchaînent raid sur raid côté mexicain et américain. La guérilla apache fait rage dans le Sud-Ouest américain entre 1862 et 1872. Déporté dans



une réserve une première fois, il reprend ses attaques en 1885. On lance 5000 hommes pour traquer 36 Apaches. Traqué et pourchassé, Geronimo se rend le 4 septembre 1886 et dépose enfin les armes. Les Américains ne l'auraient jamais capturé s'ils n'avaient pas utilisé des éclaireurs Apaches, c'est-à-dire des Indiens qui trahissent la cause de leurs propres frères. Geronimo sera pris par trahison. On le convoque à une réunion, soit disant pour discuter d'un nouveau traité. En réalité, on vient l'arrêter. Il est considéré comme un prisonnier de guerre. On le trompe sur l'endroit où on va le conduire. Par fatigue peut-être, il accepte au lieu de s'enfuir. Il est emmené par train (voir photo) avec les siens dans une réserve en Floride. Les Apaches, qui

n'étaient pas habitués à ces nouvelles conditions climatiques, meurent comme des mouches. Au point qu'on les transfère dans une autre réserve. Geronimo a été condamné à être éloigné pendant deux ans de son territoire d'origine. Il n'y revient jamais. Il meurt plus de vingt ans plus tard, le 17 février 1809 à l'âge de 80 ans. Avec lui disparaît un des symboles les plus forts de la résistance à l'envahisseur américain

### 1948 La reine Wilhelmine de Hollande abdique

La reine Wilhelmine de Hollande abdique pour raisons de santé en faveur de sa fille, Juliana. Depuis déjà quelques mois la princesse Juliana jouait le rôle de régente et remplaçait sa mère malade.

### 1970 Salvador Allende est élu président de la République chilienne

Salvador Allende obtient 36,30 % des voix à l'élection présidentielle. Après son élection, Salvador Allende entreprend de mettre en application son programme socialiste au Chili. Ce programme consiste en la nationalisation à grande échelle de certaines industries (notamment le cuivre, principale exportation du Chili), la réforme du système de santé, le blocage



des prix, l'augmentation des salaires de 40 à 60 % la poursuite des réformes du système d'éducation entreprises par son prédécesseur Eduardo Montalva Frei, un programme de lait gratuit pour des enfants (à raison d'un demi litre de lait par jour et par bébé), et d'une tentative de réforme agraire. Ces décisions irritent une partie de la classe moyenne et la majorité des classes supérieures, et le gouvernement américain. La détérioration de la situation économique et l'hostilité de la haute classe et des forces armées soutenues par la CIA déboucheront, trois ans plus tard, sur le coup d'état mené par le général Pinochet. Il se suicide ou a été assassiné le 11 sept. 1973

### 1998 Jean Kambanda reconnu coupable

Le Tribunal pénal international sur les crimes au Rwanda (TPR) condamne à la prison à vie pour génocide l'ancien Premier ministre rwandais, Jean Kambanda, reconnu coupable d'avoir fait tuer plus de 500 000 Rwandais en 1994.

### 1991 UN LEADER DE L'AUTOMOBILE

Soichiro Honda né à Tokyo, est un ingénieur et industriel japonais, fondateur de la Honda Motor Company en 1948. Il quitte la présidence de la société en 1973. Il est l'exemple du simple mécanicien aussi inventif qu'ambitieux à l'origine d'un constructeur automobile multinational. Honda devint numéro un mondial de la moto en moins de dix ans, puis ensuite un géant de l'automobile. Honda développe un esprit scientifique, dans la recherche de développement de nouvelles technologies. La famille n'est pas riche, mais Gihei Honda inculque à ses enfants l'éthique du dur labeur et un amour de la mécanique des choses. Le rêve de conception d'une automobile de route l'amène à suivre des études de mécanique. Un de ses meilleurs souvenirs, est le jour où une Ford modèle T traversa son village. Quand il a vu cet engin Soichiro fut fasciné. Une voiture sans chevaux. En 1928, il ouvre son propre garage à Hamamatsu et y consacre son temps libre à la construction de voitures de course, dont une nommée Art Shokai Auto. Pendant ce temps, Honda participe également à des courses automobiles et est intéressé, non seulement par les voitures, mais également par les motocyclettes. Honda introduit la Civic sur le marché américain en 1972. La popularité de la Civic est importante durant les années 1970. Soichiro Honda démissionne en 1973, mais demeure dans la société en tant que « conseiller suprême ». En 1988, il devient le premier constructeur automobile japonais à entrer dans l'automobile Hall of Fame. Honda meurt d'insuffisance hépatique le 5 août 1991.



## SYNDROME DE SJÖGREN Une maladie qui touche surtout les femmes

Lors de son deuxième match à l'US Open, la tennismoman américaine Vénus Williams a été obligée de déclarer forfait. Elle a annoncé peu après qu'elle souffrait d'une maladie auto-immune qui affecte son énergie, qui provoque de la fatigue et lui cause des douleurs articulaires.

### Qu'est-ce qui la provoque ?

Les causes exactes de cette maladie ne sont pas encore vraiment connues mais les chercheurs penchent pour une maladie d'origine génétique. Les personnes atteintes de ce syndrome ont en effet souvent des proches qui en sont également atteints. Il est également fréquent de trouver dans leur famille des personnes atteintes d'autres maladies auto-immunes comme le lupus, le diabète de type 1 ou certaines formes d'affections de la thyroïde. 90% des personnes atteintes du Syndrome de Sjögren sont des femmes.

### Quels sont les symptômes ?

Les premiers signes de la maladie sont une sécheresse de la bouche et des yeux : cette maladie auto-immune affecte en effet les glandes lacrimales et les glandes salivaires, chargées de produire les larmes et la salive. Elle peut également provoquer de la fatigue et des douleurs articulaires. Le syndrome de Sjögren est dit "primaire" lorsqu'il provoque simplement ces symptômes de sécheresse. Mais il peut être dit "secondaire". Dans ce cas, il peut provoquer d'autres maladies inflammatoires comme la sclérose en plaque ou la polyarthrite rhumatoïde.

### Comment cela se soigne ?

Le Syndrome de Sjögren n'est pas une maladie dont on peut guérir mais il est possible de soigner les symptômes, notamment avec des médicaments qui stimulent les glandes salivaires et qui atténuent la sensation de sécheresse et de picotement des yeux. Ainsi qu'avec un traitement approprié à chaque malade puisque cette maladie auto-immune, qui touche 0,2% de la population, provoque diverses réactions inflammatoires.

# Sept idées reçues sur la minceur et le sport

*Sur les régimes et le sport, on en entend des vertes et des pas mûres ! Alors, avant de se lancer dans les activités sportives de la rentrée, faisons le point sur les idées reçues !*

## 1. Le sport fait maigrir

Voilà l'idée reçue la plus répandue. Et bien non, le sport ne fait pas perdre de poids. Bien sûr faire de l'exercice permet d'affiner la silhouette et de galber son corps, ce qui n'est déjà pas si mal. Il permet aussi de brûler des calories.

Mais, cette dépense énergétique ne représente qu'une partie relativement faible des calories consommées chaque jour par votre organisme pour fonctionner. Pour maigrir, le sport doit donc impérativement être associé à une alimentation équilibrée.

## 2. Pour maigrir, il faut boire beaucoup d'eau

L'amaigrissement entraîne la production de toxines qu'il est nécessaire d'éliminer. Dans le cadre d'un régime, boire de l'eau (ou encore du thé et des tisanes sans sucre) permet donc d'hydrater l'organisme tout en facilitant le drainage de ces toxines.

Pour autant, boire de l'eau ne permet en aucun cas de brûler de la graisse ou de maigrir.

## 3. Pendant le sport, la graisse se transforme en muscle

Lorsque vous vous entraînez, votre corps produit effectivement du muscle et consomme de la graisse. Mais tout dépend du type d'activité physique que vous suivez. Si vous êtes amatrice de sports d'endurance comme le vélo, la course à pied ou encore la natation, vous allez brûler de la graisse.

Si vous préférez le renforcement musculaire comme les cours d'abdo-fessiers ou la gym, votre corps va fabriquer du muscle. C'est selon !

## 4. Transpirer fait maigrir

Passer des heures dans un sauna dans l'espoir de s'affiner est un leurre. La cha-



leur et les exercices intenses peuvent en effet faire transpirer et perdre du poids mais il s'agit uniquement d'une perte hydrique et non d'une vraie perte de poids, c'est-à-dire de graisse.

En somme, si vous perdez 1 kilo après votre sauna, vous le reprendrez sitôt avoir bu.

## 5. Pour maigrir localement, il faut faire travailler... localement

Faire de l'exercice permet de brûler de la graisse dans l'ensemble du tissu graisseux ou dans les zones du corps les plus adipeuses.

Contrairement aux idées reçues, l'organisme ne puise donc pas son énergie à l'endroit où il travaille. Moralité : faire 30 abdominaux chaque matin dans l'espoir de perdre le gras de son petit bedon est inutile... Mais cela permet d'entretenir coeur et muscles, de rester tonique et de fondre progressivement donc... à vous les abdos

## 6. Pour maigrir, il faut perdre du poids

Cela est vrai pour les personnes qui ne

font aucun sport. Pour être sûre de mincir, elles devront en effet se peser régulièrement pour vérifier que l'aiguille de la balance descend.

Mais dans le cadre d'une activité physique régulière, il est tout à fait possible de mincir sans perdre de poids. Le muscle pèse en effet plus lourd que la graisse.

Le meilleur moyen pour vérifier la bonne avancée de votre régime ? Un pantalon ajusté, premier témoin d'une silhouette qui s'affine !

## 7. Faire de la musculation fait gonfler

Il ne faut pas confondre l'exercice en salle basique (rameur, port de petites charges, vélo, etc.) avec l'entraînement de force de certains athlètes.

S'ils prennent du volume et beaucoup de masse musculaire c'est car ces exercices quotidiens sont couplés à une alimentation hyperprotéinée très stricte.

Par ailleurs, les femmes secrètent très peu de testostérone, qui favorise chez les hommes le développement musculaire.

Destination Santé

## 7 conseils pour perdre efficacement du poids

Nous sommes nombreux à vouloir perdre un peu de poids. Il n'existe pas de solution miracle pour maigrir, mais des conseils avisés à adopter sur le long terme. Voici 7 conseils, bons pour la ligne et bons pour la santé.

### 1) Prenez le temps de mastiquer

Plus vous mangez lentement, plus vous aurez une impression de satiété durable. Inversement, lorsque l'on mange trop vite, notre cerveau gère mal des messages de satiété. Résultat, vous mangez plus. Vous devez donc prendre le temps de déguster, et surtout de mastiquer longuement.

### 2) Maigrissez en limitant les graisses

Débarassez-vous de vos huiles de tournesol et d'arachide, de votre margarine et



du beurre. Ne gardez que de l'huile d'olive, de colza et de noix car elles sont meilleures pour la santé. Mais employez-les avec modération.

### 3) Mettez des fruits, des légumes et des féculents à chaque repas.

Les fruits, les légumes et les féculents

sont tous des aliments santé qu'il faut consommer à chaque repas. En plus d'apporter des vitamines et des fibres, ils sont rassasiants.

### 4) Ne mangez pas plus d'une portion de protéine animale par jour.

Les protéines animales sont principalement apportées par les viandes, poissons et œufs, aliments également riches en acides gras saturés. Vous devez donc veiller à ne manger qu'une fois par jour de la viande, des œufs ou du poisson. Parallèlement, veillez à manger moins de viandes rouges, en privilégiant les viandes blanches notamment et le poisson, lequel doit figurer dans vos menus au moins deux fois par semaine.

### 5) Ne vous culpabilisez pas

Il nous arrive tous de craquer pour une

pâtisserie, une raclette, un hamburger frites... C'est humain et ce n'est pas grave. L'important est de ne pas laisser tomber vos résolutions. Reprenez simplement vos bonnes habitudes alimentaires dès le repas suivant.

### 6) Ne faites jamais vos courses le ventre vide !

Si vous avez faim, vous allez acheter plus et davantage d'aliments caloriques. Si nécessaire, mangez un fruit ou un yaourt avant d'attraper votre chariot.

### 7) Pratiquez une activité physique régulière

L'important n'est pas forcément la performance, mais la régularité. Deux séances de sport par semaine est un minimum, à compléter avec les activités quotidiennes : ménage, jardinage, petits trajets à pied, montées des escaliers, etc.

## Cuisine

### Escalopes de dinde aux herbes



#### Ingrédients:

4 escalopes de dinde  
60 g de beurre  
10 cl d'eau  
1 citron  
2 c. à soupe de farine  
Quelques brins de persil  
Coriandre  
20 cl de bouillon de volaille  
Sel, poivre

#### Préparation:

Aplatir les escalopes et les fariner en les secouant pour enlever l'excédent de farine.

Faire fondre 40 g de beurre dans une poêle et faire dorer à feu vif les escalopes des 2 côtés puis baisser les feux et laisser cuire 7 à 8 min. Enlever les escalopes et réserver au chaud.

Verser l'eau dans la poêle, mélanger avec les sucs de cuisson et faites réduire un peu avant d'ajouter le bouillon puis le reste du beurre, le jus de citron et les herbes ciselées.

Mélanger, laisser sur le feu 3 minutes, puis verser cette sauce sur la viande et servir.

### Petite crème choco - coco



#### Ingrédients :

200 g de chocolat  
100 g de sucre  
3 c. de fromage blanc à 20% de matières grasses  
20 cl de lait  
200 g de noix de coco râpée  
4 jaunes d'œuf

#### Préparation:

Faire fondre au bain marie le chocolat dans une casserole jusqu'à l'obtention d'une crème lisse

Faire bouillir le lait, puis une fois sortit du feu, battre avec les cuillères de fromage blanc

Ajouter le chocolat, et les jaunes d'œuf et battre le tout.

Incorporer ensuite le sucre et la noix de coco et verser dans 6 petits ramequins.

Faire cuire environ 20-25 min à 180°.

Une fois les crèmes en dehors du four, les placer au réfrigérateur environ 1h - 1h30 jusqu'à ce qu'elles soient prises.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

# La réflexologie plantaire

La réflexologie plantaire consiste à stimuler au niveau des pieds des zones dites «réflexes» en massant ou en exerçant des pressions. La réflexologie agit sur le corps et le psychisme.

Selon les zones manipulées, on peut agir plus particulièrement sur certains organes. On peut ainsi soulager ou traiter certains troubles, d'où le terme de réflexothérapie.

### Comment ça marche ?

La réflexologie part du principe que les organes et les fonctions se projettent sur certaines zones du corps. Ainsi, les orteils correspondent à la tête et au crâne, le talon à la région du petit bassin, le bord interne du pied à la colonne vertébrale et le bord externe aux membres.

Il existe différentes hypothèses pour expliquer les effets de ces massages réflexes. La réflexologie pourrait agir en levant les obstacles à la libre circulation des énergies, en stimulant le système nerveux ou lymphatique, en libérant des endorphines (hormones antidouleurs et euphorisantes), en stimulant certains nerfs ayant une action antidouleur, en détruisant des dépôts d'acide urique à l'origine de douleurs et qui bloquent les flux énergétiques.



### Quelles sont les indications ?

Les indications sont multiples et très variées. La réflexologie plantaire peut aider à soulager les maux du quotidien : cervicalgie, mal de dos, maux de tête, sinusite chronique, syndrome prémenstruel, stress, etc.

La réflexologie aide également les personnes atteintes d'une maladie chronique à améliorer leur qualité de vie : diabète, cancer, sclérose en plaques... Elle est aussi utilisée dans le cadre des soins palliatifs. Enfin, la

réflexologie est employée en médecine du sport.

### La réflexologie en pratique

Après un interrogatoire complet, le réflexologue commence par un examen minutieux des deux pieds afin de détecter une éventuelle affection locale (cal, cor, verrue, infection...).

Il explore ensuite les pieds en massant chaque zone (plantes, bords, cou-de-pied) à la recherche de zones à traiter.

Il procède enfin au traitement global de ces zones en exerçant des pressions avec le pouce ou en malaxant la voûte plantaire avec le plat du poing. Il traite un pied puis l'autre.

Si parfois une séance suffit, il est généralement conseillé de consolider le résultat par une ou deux séances supplémentaires. Mais en moyenne, le traitement comprend plutôt entre 6 et 8 séances. Attention, en l'absence de résultats au bout de 3 séances, inutile de continuer !

### Précautions

Il est recommandé de consulter son médecin au préalable afin d'exclure toute maladie grave. Par ailleurs, sachez que la réflexologie est contre-indiquée en cas de phlébite récente, d'arthrite aiguë du pied ou de fracture récente du pied. Sans être forcément contre-indiquée, la pertinence de la réflexologie est à discuter en cas d'arthrose ou de douleurs.

## PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

### Précautions et dialogue

Les vacances sont pratiquement terminées, la reprise de l'école est pour bientôt. Une bonne rentrée se prépare à l'avance et il ne faut pas attendre le dernier moment pour un si important événement dans la vie d'un élève.

#### Prendre quelques précautions :

Il existe quelques précautions, règles à suivre afin les élèves puissent reprendre le chemin de l'école sans grande difficulté. Car les habitudes vécues durant la période des vacances sont pour la plupart inadaptées voire incohérentes avec une bonne scolarité. Du coup, les parents se voient dans l'obligation de les rectifier.

#### Indispensable dialogue :

La brusquerie est absolument à éviter. Ainsi, les parents doivent aider l'enfant à changer ses horaires de sommeil tout comme lui donner ses repas à heures fixes. Cette mise en condition l'aide à reprendre le rythme lequel va durer des mois.

Une alimentation saine et équilibrée aussi entre dans ce cadre. Mais ce qu'il ne faut pas négliger est le dialogue, le partage. Une discussion sur la vie à l'école, ses avantages... est une bonne approche permettant de le rendre plus mûr, plus compréhensif et, aussi, elle aide à lui donner une plus grande assurance.



## Trucs et astuces

### Un lit qui sent bon



Pour obtenir un lit qui dégage une odeur de fraîcheur pendant plus de temps, placez des feuilles d'assouplissant pour vêtements dans les taies d'oreiller et sous les draps.

### Contre l'odeur de renfermé.....



Assainissez l'air de votre maison qui sent le renfermé en vaporisant du vinaigre blanc pur sur la moquette ou les tapis. Fermez les fenêtres au moins une heure puis aérer.

### .....les mauvaises odeurs du linge....



En attendant de le laver, on peut éliminer les odeurs du linge en le saupoudrant généreusement de bicarbonate de soude.

### ....et les odeurs de moisi des armoires.



Videz le meuble, frottez l'intérieur de l'armoire avec un chiffon imbibé d'eau et de vinaigre blanc. L'opération terminée, nettoyez avec un chiffon humide puis laissez sécher.

# Mots Fléchés N°624

musté- rieuses fondation	ralenti- rait pas très nets	employé	véhicule urbain ordon- ner	art de questio- naire	extrait début de roman	fin de non- revoir gais
émer- gence sans altruisme		collera tère féodal		inoccupé broué		il vaut de l'or rat musqué
dotées rayon de lumière			promes- se magicien indien	cités de mineurs dresse		ville d'Alsace
Rit des vers	recons- truirai genre de fouine	réduira la voile très sale			objets du hasard poli de carotte	normes
matière de court tissu de doubleure			mère des Titans entre- lancé		sous- traire précipi- tés orion très fort délicieux	
coordi- nation très risquée		bel encolure monnaie récente	silures éques- tres oléaire	fonds très court		anti- moine en chimie proprie
grandes palères	vieux portugais ourals la cheminée				troublé écriture rapide	critère organi- que
élève au rang de chevalier esprit		point sur la rose sculler	charge de ballon suspension	éprouver fond de cuve		argent à l'ampère manufacture
éous- sonna	palais du sultan résista	groupes de cartes pièce à Eucarest			posséda périodes	casse cours de Alubie
parfumer le gigot bien achoué			oro de boucher	genre de soie sigle papal		abri d' oisillons
ricoureux					monol- ithe gravé	

<b>SUDOKU</b>	<b>N°624</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS</b>
		<b>N°624</b>	<b>FLECHS 623</b>

	6	1	9	8				
8			2	7	1	4		
7							3	8
			5	9	2			4
9					8		5	
2		4	1					9
5			6		9		4	
3		7		1				
					5			2

8	2	3	1	7	9	4	6	5
6	7	1	4	5	3	2	9	8
9	4	5	6	8	2	7	1	3
7	9	6	2	1	5	3	8	4
4	3	8	9	6	7	5	2	1
1	5	2	8	3	4	9	7	6
2	1	9	5	4	8	6	3	7
5	8	7	3	9	6	1	4	2
3	6	4	7	2	1	8	5	9

E	A	U	V	P	C	A		
I	N	S	T	A	N	A		
C	O	R	N	I	E	S	S	O
C	H	I	E	N	T	I	T	A
A	R	S	E	N	I	C	N	E
A	N	E	U	N	E	C	T	E
T	E	L	M	E	R	E	S	T
D	E	S	I	R	E	L	I	S
M	M	A	R	E	E	S	A	R
M	E	R	I	T	O	N	S	O
N	O	T	E	G	E	S	I	E
A	T	T	E	R	R	I	R	A
A	R	A	N	A	L	E	S	D
R	E	T	O	R	S	S	U	A
M	I	N	E	E	S	E	U	R
R	I	O	T	E	R	O	N	S
E	N	L	A	C	E	O	S	A
U	T	P	L	I	P	U	R	L
T	I	R	E	T	T	E	S	V
G	E	R	E	S	O	T	E	T
S	E	T	A	P	A	R	T	H

## PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mordjane  
10h00 : el bahr el moutawassite  
10h30 : flipper I (07)  
11h00 : senteurs d'algérie  
12h00 : journal en français + météo  
12h20 : ma waraa el chems (06)  
13h30 : general hospital (01)  
14h45 : asrar oua abhath (05)  
15h35 : rawai'e el cirque el roussi n°02  
16h20 : el djaouloune (05)  
16h45 : ahlem ghoume (02)  
17h25 : bin'o bine (20)  
18h00 : journal en amazigh  
18h20 : sihr el mourdjane (07)  
19h00 : journal en français + météo  
19h30 : vestiges et patrimoine  
20h00 : journal en arabe  
20h40 : mc didine le roi du burguer (20)  
21h00 : questions d'actu "conférence internationale sur le  
22h00 : tin-hinan  
23h00 : nassim el andalous  
00h00 : journal en arabe information



06:10 Zoé Kézako  
06:25 Zoé Kézako 06:45 Tfo  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:20 Alice Nevers, le juge est une femme : Mort en salle  
11:00 Météo  
11:05 Secret Story  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:50 Le combat d'une femme  
16:35 Les frères Scott : Batailles d'ego  
17:25 Quatre mariages pour une lune de miel  
18:15 Secret Story

19:00 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
Présentateur : Laurence Ferrari.  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Météo  
20:45 Camping Paradis  
22:30 New York, unité spéciale  
23:15 New York, unité spéciale  
00:00 New York, unité spéciale  
00:50 New York, unité spéciale  
01:35 Championnat du monde FIA des voitures de tourisme  
01:45 Sept à huit  
03:30 Histoires naturelles  
04:20 Très chasse, très pêche : Pascal Olmeta et le sanglier de Murtoli  
04:50 Musique  
05:00 Sur les routes d'Ushuaïa



06:00 Dans quelle éta-gère  
06:01 Voyage au bout du monde  
06:29 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:52 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Rex : Combats clandestins  
17:05 Côté match  
17:10 Seriez-vous un bon expert ?  
17:50 CD'aujourd'hui  
17:55 On n'demande qu'à en rire  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Et si on changeait le monde  
19:50 Météo  
19:55 La minute du chat  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:33 Météo  
20:35 Castle : Prémsumé coupable  
21:15 D'art d'art : La Liberté gui-

dant le peuple, d'Eugène Delacroix  
21:20 Castle : Mort par prédiction  
22:00 Castle : Des fleurs pour ta tombe  
22:44 Paris en plus grand  
22:45 Mots croisés  
00:00 Expression directe : UMP  
00:05 Dans quelle éta-gère  
00:10 Journal de la nuit  
00:20 Météo  
00:25 CD'aujourd'hui  
00:27 Au clair de la lune  
00:30 Zahia Ziouani, une chef d'orchestre entre Paris et Alger  
01:20 Toute une histoire  
02:15 Hello Goodbye  
03:00 Voyage au bout du monde  
03:35 24 heures d'info



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:55 Des histoires et des vies  
09:50 Des histoires et des vies  
10:45 Consomag  
10:50 Midi en France : A Cassis  
11:45 Le 12/13  
11:47 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 13h avec vous  
13:35 Edition de l'outre-mer  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick : L'imprudence  
15:05 En quête de preuves  
15:55 En quête de preuves  
16:45 Culturebox  
16:50 Slam  
17:20 Un livre un jour  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:10 Questions pour un champion  
18:50 19/20  
18:57 Edition nationale : Les titres  
18:58 Edition locale  
19:00 Journal régional  
19:17 Météo  
19:18 Edition locale  
19:25 Météo  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 50 ans de télévision  
22:30 Une histoire épique  
22:32 Météo

22:35 Soir 3  
23:00 Rendez-vous chez Lacan  
23:50 Léon Degrelle, le fils préféré d'Hitler  
01:25 Tout le sport  
01:30 Soir 3  
01:55 Plus belle la vie  
02:20 Un livre un jour  
02:25 Vive l'amour en humour



06:00 M6 Music  
06:45 Météo  
06:50 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:10 M6 Kid  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
09:55 Météo  
10:00 Makaha Surf  
10:45 La petite maison dans la prairie : Le guérisseur  
11:40 La petite maison dans la prairie : L'auteur  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Dangereuse obsession  
15:40 Meurtres en haute société  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 L'amour est dans le pré  
22:35 Nouveau look  
23:50 Nouveau look pour une nouvelle vie  
01:15 Prison Break  
02:05 Météo  
02:10 Tout le monde peut jouer



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche  
20:40 L'ainé des Ferchaux  
22:25 Cecilia Bartoli - Maria Malibran : L'histoire d'une passion  
23:15 Jekyll et Hyde : L'autre nous  
00:10 Philipp  
00:55 21 grammes  
02:55 Romans d'ados



06:00 Gym direct  
07:30 Téléachat  
09:00 Mode d'emploi  
09:50 En attendant Morandini !  
10:15 Morandini !  
11:30 À vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz : La filière  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Sauveur Giordano  
15:20 Sauveur Giordano  
17:10 Drôles de vidéos  
18:00 Very Bad Blagues  
18:15 En attendant Morandini !  
18:45 Morandini !  
20:00 Le prince de Bel-Air  
20:40 Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages  
22:10 Euro espoir 2013  
00:15 Morandini !  
01:20 100 % immersion  
03:00 C'est arrivé sur la 8



06:40 Téléachat  
09:45 Le rêve de Diana  
10:20 Le rêve de Diana  
10:55 Les anges de la télé  
12:00 Cougar Town : Bienvenue à Cougar Town  
12:30 Mariés, deux enfants : Les joies du mariage  
13:00 Mariés, deux enfants : Al est un vendu  
13:35 Les Cordier, juge et flic : 3615 Pretty Doll  
15:20 Les Cordier, juge et flic : La sorcière  
17:15 Cougar Town : Amoureuse  
17:40 Les anges de la télé  
18:45 Stargate Atlantis : La Vie avant tout  
19:30 Stargate Atlantis : Contamination  
20:35 Piège en eaux profondes  
22:15 Arachnid  
00:10 Les anges de la télé  
01:05 Poker  
02:00 Programmes de nuit



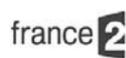
21h30

## New York, unité spéciale :



**Mademoiselle Parfaite**  
Réalisateur: David Platt.  
Avec: Christopher Meloni (Detective Elliot Stabler), Mariska Hargitay (Detective Olivia Benson), Richard Belzer (Detective John Munch), Ice-T (Detective Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen). Le cadavre d'une petite fille disparue est retrouvé dans un sac de

voyage, devant une église. Les inspecteurs sont aidés dans leur enquête par Tom Jackson, le psychiatre dont la fille avait été agressée chez elle et qui est décédée depuis. D'après le docteur Jackson, les circonstances de l'agression et du meurtre suggèrent que le coupable est une femme.



19h35

## Castle : Prémsumé coupable



Réalisateur: Rob Bowman.  
Avec: Nathan Fillion (Richard Castle), Stana Katic (Déetective Kate Beckett), Susan Sullivan (Martha Rodgers), Molly C. Quinn (Alexis Castle), Ruben Santiago-Hudson (Capitaine Roy Montgomery). L'agent Beckett n'a plus de nouvelles de Richard Castle depuis des mois : la seule fois où Beckett, Ryan et Esposito

l'ont aperçu, c'était sur une affiche publicitaire dans une librairie faisant écho à une future séance d'autographes pour la sortie de son livre. Puis, Beckett se voit confier d'une nouvelle enquête et après avoir étudié la scène de crime et interrogé quelques témoins, Beckett et son équipe se rendent dans un appartement à la recherche du meurtrier



19h45

## Le 19 45



Présentateur : Xavier de Moulins.  
18 minutes pour apprendre, comprendre et surprendre. 18 minutes pour traiter complètement de l'actualité, tout en conservant les atouts qui ont fait le succès du SIX' : la force des images, la pédagogie dans le traitement

des informations et le rythme d'un journal qui va à l'essentiel



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Quelle est la meilleure technique pour embarquer dans un avion ?



*Si vous avez déjà pris l'avion, vous serez sûrement ravis d'apprendre que la science cherche à améliorer l'expérience parfois douloureusement longue et brouillonne de l'embarquement.*

Un scientifique a eu l'idée de tester différentes méthodes d'embarquement dans un avion. Son étude, destinée à trouver la méthode la plus rapide pour faire monter les gens dans l'avion, révèle que la technique traditionnellement utilisée n'est pas la meilleure, selon le magazine américain *Discover*.

En règle générale, les compagnies aériennes procèdent

par vagues successives en remplissant d'abord le fond pour finir par l'avant. A première vue, cette technique très simple a aussi l'avantage d'être efficace non? En fait, selon l'étude réalisée par le physicien Jason Steffen du laboratoire d'astrophysique des particules de Fermilab cette méthode couramment utilisée n'est pas la plus optimale, ce serait même la pire.

Jason Steffen analyse, sur un Boeing 757 ayant un seul couloir et deux rangées de trois sièges, pas moins de 5 méthodes d'embarquement différentes avec plus de 72 personnes qui se sont prêtées à l'expérience.

Son objectif: trouver la méthode la plus simple qui réduise au maximum la durée de remplissage, étant convaincu que les compagnies aériennes gagneraient à améliorer leur technique :

*«Les compagnies aériennes et leurs salariés ont intérêt à avoir une procédure d'embarquement efficace dans la mesure où les minutes gagnées permettent d'économiser de l'argent.»*

A cet égard, Jason Steffen fait référence à une autre étude réalisée par les chercheuses Karen Nyquist et Kathleen McFadden qui montre que chaque minute de gagnée au terminal d'embarquement fait gagner 30 dollars à la compagnie aérienne. Sur un an, une bonne technique d'embarquement peut ainsi faire économiser plus de 16 milliard de dollars si on suppose que la compagnie assure plus de 1.500 vols par jour.

Dans l'étude différentes techniques sont donc testées. D'abord, le traditionnel remplissage par vagues successives:

Dans cette méthode, il y a trois groupes différents, comme les classes économique, affaire et business, qui sont successivement invités à embarquer. Dans l'image les numéros sur chaque case correspondent à l'ordre de passage à la porte d'embarquement.

Ensuite vient la méthode aléatoire où chacun embarque quand il veut. Avec cette procédure de remplissage, il n'y a pas d'ordre à respecter dans la file d'attente :

Le magazine *Discover* précise que l'évaluation des procédures repose sur un chronométrage de l'embarquement: plus elle prend du temps et moins la méthode est performante. Le chronométrage révèle que c'est la technique inventée par Steffen qui est la plus rapide (la méthode utilisée actuellement étant la pire). Le problème, c'est qu'el-

le s'avère difficile à mettre en œuvre puisqu'elle nécessite que la file d'attente devant la porte d'embarquement respecte place par place l'ordre de remplissage:

Si on prend par exemple un avion de 20 rangées avec 6 sièges numérotés de a à f, les hôtesses devront appeler les gens dans un ordre très précis: le premier à embarquer sera celui qui a la place 20a (contre le hublot), le deuxième appelé aura la place 18a, le troisième 16a. Une fois que toutes places a de chaque rangée sont occupées, on passe ensuite aux places f (près du hublot d'en face), le onzième appelé aura la place 20f, ensuite 18f et ainsi de suite...

## EQUATEUR

### Les associations locales se mobilisent pour sauver la nature et les singes

En ce samedi après-midi à Quito, les Equatoriens attablés aux terrasses profitent du soleil. Dans ce pays à la démocratie fragile et doté d'une nature pittoresque sans cesse menacée, l'indifférence règne en apparence. Heureusement, certaines associations veillent encore. L'occupation des terres, seul rempart contre l'érosion forestière la plus forte d'Amérique du Sud. Ingénieur français expatrié en Equateur en 1995, William Wadoux, s'est rapidement pris de passion pour la forêt amazonienne. Après avoir mené plusieurs projets associatifs pour défendre la culture des indigènes et la forêt primaire, il cofonde l'association Latitud Sur dont il prend la présidence en 2008. Aujourd'hui, cette association travaille sur quatre axes dont la protection de la forêt primaire et le développement de l'agroforesterie. Mais malgré ses efforts et l'élection de Rafael Correa en 2007, un président très concerné par le développement durable, l'Equateur détient toujours le record du taux de déforestation.

«Et tout le monde s'en fout», concède William. Sous la pression de sa dette envers les pays occidentaux, ce petit pays des Andes est contraint de vendre les minerais et le pétrole de son sous-sol, principale menace actuelle pour la forêt. Face à cela, la stratégie de Latitud Sur consiste à aider les indiens à légaliser au plus vite leurs territoires, de manière à ce qu'ils se défendent en intégrant les négociations des futures exploitations, mais aussi à occuper ces terres pour éviter la contrebande du bois dans ces forêts.

### Le trafic d'animaux, l'autre source de détérioration de la biodiversité

Pourtant symbole de la biodiversité de ce monde, l'Equateur a plus que doublé son nombre d'espèces menacées depuis 2001 et pointe à la deuxième position pour les mammifères en danger. Le trafic d'animaux, le plus lucratif au monde après les armes et la drogue, gangrène la diversité vivante de ce pays. Pas étonnant donc qu'Yvan Bouvier, Suisse d'origine, passionné par les animaux et fasciné par la beauté de l'Equateur, se soit investi dans le sauvetage d'animaux, souvent orphelins de cette traite. Son association Paseo de los monos détient aujourd'hui un refuge qui permet à ces espèces protégées d'y être accueillies. Mais la place est limitée et le phénomène grandissant. En effet, le simple statut «en voie de disparition» d'une espèce a pour effet pervers de faire grimper les prix sur le marché noir, d'augmenter la pression sur le groupe et de rendre rentable un transport où aujourd'hui 90% des animaux meurent à cause de contrôles en douane toujours plus sévères. Les autres sont souvent mutilés involontairement par leurs propriétaires novices: Yvan en tient pour preuve Katia, un petit singe laineux aux os déformés car trop longtemps resté à l'abri de la lumière pendant sa croissance.

### Une entreprise pour le sauvetage de la biodiversité

Yvan et William ne savent plus très bien quand ils se sont rencontrés, mais ils se souviennent chacun que leur collaboration leur a paru évidente. Yvan recherchait un espace dans lequel il pourrait réhabiliter ses protégés à la vie sauvage et William cherchait à occuper une parcelle de forêt primaire pour la protéger des abattages illégaux. Une synergie qui a du bon pour récolter des fonds et assurer la pérennité du projet. La tâche reste cependant ardue: bâtir un des premiers centres de réhabilitation et pré-libération d'animaux sauvages en Amérique du sud relève de l'exploit. Mais entre bois et animaux, espérons, avec votre aide peut-être, que le bon sens trouvera sa place dans ce trafic !

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### PREMIER VERRE DE CONTACT (YEUX)

Inventeur : **Léonardo de Vinci**  
Date : **1508**  
Lieu : **Italie**

Lorsque l'on parle de verre de contact, plusieurs dates et inventeurs doivent être mentionnés. Tout d'abord, le verre de contact date de plusieurs années car en 1508, Léonard de Vinci dessine plusieurs types de lentilles. À partir de 1925-30, les optométristes peuvent prescrire des lentilles spécifiques à chaque individu dépendamment de sa vision, et ce, grâce à la compagnie Zeiss. Quant à la lentille de contact souple, elle fit son apparition sur le marché américain en 1971 et la jetable en 1987.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1363 | Lundi 5 septembre 2011

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

SYNDICAT NATIONAL DES ÉDITEURS DU LIVRE (SNEL)

## Les révélations de Madi



L'assemblée générale électorale tenue le 25 juin 2011 a connu une fin dramatique avec un grand débâlage. Pour mettre la lumière sur les polémiques qui le gangrènent, le président du SNEL, M. Ahmed Madi, accompagné de plusieurs éditeurs faisant partie du bureau, ont animé une conférence de presse, hier, au siège de l'Union des écrivains algériens (UEA).

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le bras de fer entre les membres du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL) n'est pas prêt de connaître son épilogue. L'assemblée générale électorale, tenue le 25 juin 2011, a connu une fin dramatique. Néanmoins, durant cette AG, les éditeurs ont procédé à l'élection, par vote, du nouveau bureau du syndicat qui devait se charger de l'élection du président du SNEL et de son adjoint. Pour mettre la lumière sur les polémiques qui gangrènent le syndicat, le président du SNEL, M. Ahmad Madi, accompagné de plusieurs éditeurs faisant partie du bureau, ont animé une conférence de presse, hier, au siège de l'Union des écrivains algériens (UEA). En effet, M. Ahmed Madi revient sur le déroulement de cette assemblée générale électorale qui a été, d'après lui, un grand désastre. Pourtant, «pour la première fois il y a eu lieu une assemblée générale électorale dans le cadre strict de la loi. Nous avons eu l'autorisation du ministère de l'Intérieur, de la wilaya ainsi que la présence d'un huissier de justice (désigné par la cour d'Alger) et d'un commissaire en compte», déclare le président

du SNEL. Vu le climat dans lequel s'était déroulée la réunion, il affirme avec désarroi : «J'ai honte de dire aujourd'hui que je suis éditeur. Il y a eu un désordre inimaginable. Il y a eu des gens qui se déclaraient comme éditeurs alors qu'ils ne le sont pas. Les cotisations se réglèrent le jour même, mais nous nous sommes retrouvés avec des chèques impayés. Les gens n'ont pas voulu donner les procurations à l'huissier de justice. Imaginez qu'une personne a même osé présenter sa candidature au nom de son père !» Profitant de cette rencontre avec la presse, M. Madi a annoncé qu'une autre assemblée générale électorale sera organisée prochainement : «Elle se déroulera également dans la transparence totale, dans le respect de la loi. Espérons, néanmoins, que cette fois-ci, il n'y aurait pas le chaos comme la première fois.» Pour plus de clarifications, M. Madi, toujours président du SNEL, a remis à l'assistance des copies du procès-verbal rédigé par l'huissier de justice présent. Ce dernier rapporte en détail la tenue de cette assemblée générale. D'ailleurs, il précise qu'un grand litige a au lieu quant à l'établissement de la liste des maisons d'édition membres du SNEL, autour du nouveau et de l'ancien rôle de la maison d'édition qui définit aussi l'adhésion au SNEL, des cotisations non encore réglées par des maisons d'édition. L'autre problème auquel le SNEL est également confronté durant cette AG, est la non-adoption par l'assemblée du bilan financier et littéraire présenté par Ahmed Madi. «Ils se sont mis contre ces deux rapports sans aucun justificatif légal. Suite à cela, l'huissier de justice s'est retiré et a déclaré la non-validité de cette assemblée générale électorale», affirme Ahmed Madi. Ainsi, l'assemblée générale pour l'élection du nouveau président du syndicat s'est déroulée dans le chaos total, notamment après le retrait d'un nombre important d'éditeurs en guise de protestation contre la falsification de la liste électorale. Il aurait été souhaitable que cette crise ait connu un dénouement heureux d'autant plus que l'Algérie s'appête à organiser le 16<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA). Mais le SNEL n'est pas encore prêt à renaître de ses cendres d'autant plus «qu'un groupe d'éditeurs de livres s'appête à se réunir en catimini dans un hôtel à Staouali, pour désigner un autre bureau et probablement vouloir élire un président. Nous, nous travaillons dans la légalité et la transparence en invitant à chaque fois les médias», s'insurge M. Madi.

K. H.

## LA COMPAGNIE S'APPRÊTE À REDUIRE SA FLOTTE ET À SUPPRIMER DES LIGNES

### La Royal air Maroc en difficulté

La compagnie aérienne marocaine Royal Air Maroc (RAM), qui affronte des difficultés depuis 2008, notamment suite à une concurrence féroce des compagnies low-cost étrangères, s'appête à restructurer son activité en vue de rentabiliser ses vols et réduire ses coûts, indique-t-on auprès de l'entreprise. Après avoir finalisé un plan visant à se séparer de 1.560 salariés sur un effectif total de 5.400 du personnel au sol, toutes fonctions et métiers confondus, la RAM entend réduire sa flotte, composée de 54 aéronefs de 10 appareils. L'objectif de cette opération est de réduire progressivement les coûts liés notamment à la maintenance, la révision des moteurs et les stocks, précise-t-on auprès de la direction de la compagnie. Il s'agit de rajeunir la flotte pour la ramener à moins de 5 ans et de réduire de 20% le coût par siège dans un délai de 4 à 5 ans, a indiqué M. Abderafii Zouiten à l'hebdomadaire *La Vie éco*, ajoutant que la compagnie s'appête également à abandonner certaines dessertes non rentables

notamment des lignes de moyen courrier. Par ailleurs, il est question de diminuer des points de vente au Maroc et à l'étranger par la fermeture de certaines agences et représentations en privilégiant les ventes sur Internet et par le biais d'agences de voyage tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du royaume. Le transporteur est en butte à une conjoncture marquée par une augmentation du prix du carburant, rappelle-t-on. La compagnie qui avait tablé pour 2010-2011 sur un prix de 81 dollars le baril, a vu le pétrole atteindre les 125 dollars, entraînant une hausse de la facture carburant de 42%, relève-t-on.

Face à cette situation et avec le déficit attendu à fin 2011, les représentants des syndicats et la direction de la RAM avaient décidé, fin mai, d'un commun accord de reporter à janvier 2012 l'application des dispositions du dialogue social en signe de solidarité avec la compagnie aérienne. C'est le deuxième plan de restructuration de la RAM depuis sa création en 1957.

## Très Libre

### LA CRISE DU LOGEMENT PREND D'AUTRES DIMENSIONS



sidou@lemidi-dz.com

### IL A ÉTÉ DÉSIGNÉ HIER

## Moussouni, entraîneur de la JSK

PAR LOUNES BOUGACI

L'ancien joueur Fawzi Moussouni a été désigné hier par la direction du club nouvel entraîneur de la Jeunesse sportive de Kabylie. Cette nomination intervient après le limogeage de Moussa Saïb qui a quitté le club trois mois à peine après son arrivée. C'est la première fois que Moussouni entraîne un club de première division. Il a été, en revanche, entraîneur du club d'Amizour (Béjaïa) qui évolue en Régionale 2. Fawzi Moussouni a évolué au sein de la JSK entre 1992 et 1997. Durant cette période, il a quitté plusieurs fois le club de la ville des Genêts pour disputer quelques matchs avec d'autres équipes comme celles de Kouba et Blida mais aussi au club de

Créteil en France. Durant l'année 2000, l'époque de Sindjak, Moussouni a été sélectionné en équipe nationale. Il a notamment participé à la Coupe d'Afrique des nations au Ghana où il s'est illustré par un but majestueux inscrit après une dribble tout aussi magistral face au redoutable défenseur de l'Afrique du Sud, Mark Fish. C'était en janvier 2000. Après avoir quitté la JSK en 1997, Moussouni a rejoint les rangs de la JS El Biar où il a fini sa carrière de joueur.

Rappelons que la Jeunesse sportive de Kabylie traverse une grande période d'instabilité puisque pas moins de trois entraîneurs se sont succédé à sa tête en moins de huit mois.

L. B.

### SELON UN SONDAGE

## Les Tunisiens ne déchiffrent pas la situation de leur pays

Plus de la moitié des Tunisiens n'arrivent pas à déchiffrer la situation générale de leur pays et demeurent insatisfaits de la situation économique et politique, à l'approche de l'élection du 23 octobre, selon un sondage de l'Institut (ISTIS) et de l'agence TAP. Interrogés sur leur évaluation de la situation du pays, 50,9% des Tunisiens la jugent «incompréhensible» (contre 52,6% au mois d'avril), 27,2% la considèrent «normale après une révolution», 13,7% ne ressentent aucun changement et 11% la qualifient de «douteuse», selon les résultats du sondage rendus publics lors d'une conférence de presse à Tunis. Cette enquête a été réalisée par l'Institut de sondage et de traitement de l'information statistique (ISTIS), en collaboration avec l'agence de presse officielle TAP, du 15 au 28 août. Quelque 57% des sondés s'estiment insatisfaits de la situation sécuritaire, et 61% mécontents de la situation économique (en hausse de 5 points par rapport à avril dernier). Le taux de satisfaction à l'égard

du gouvernement provisoire chute de 10 points (21% contre 31% en avril).

Seuls 7% des personnes interrogées se déclarent satisfaites des performances des partis politiques, et 56,9% des sondés déclarent «n'apprécier aucun parti politique». Quelque 105 formations ont été légalisées depuis la chute du régime Ben Ali le 14 janvier. Cependant, Ennahda est en tête du sondage (plus de 72% des Tunisiens déclarent connaître ce parti, au moins de nom), suivi des communistes du PCOT (24,5%), des centristes du PDP (22,3%) et du FDLT (gauche, 20,5%). Mais les deux tiers des sondés considèrent que les partis politiques ne les représentent pas et ne reflètent pas leurs avis. Si près de 60% méconnaissent le rôle et les attributions de la future Assemblée constituante, 72% ont, néanmoins, l'intention d'aller voter le 23 octobre. Les Tunisiens sont appelés à élire une Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution pour le pays